



amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°29/30 | JUIL. 2013

Editorial : La France réfractaire à une démocratie sociale

Raymond Césaire 2

Réflexions sur le temps passé et présent

Du ministère de la Coopération à celui du développement	Bernard Laffitte	3
Vers la refondation de l'armée malienne	François-Yann Henault	7
De la coopération au développement, l'exemple de la COI aujourd'hui	Georges Bailey	9
Cinquante ans de construction de L'Union africaine : une montée en puissance progressive		13
par Jean-Loic Baudet et discours du Président Hollande à l'occasion du cinquantenaire		16
Au sujet de l'avenir de notre défense	Général (2S) Gilbert Chavannes	16

Lu dans la presse et dans les revues

Le Figaro Histoire n° 7 : Quand l'Afrique était française.	18
Jeune Afrique n° 53 Interview de Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC	20

Vu à la télévision

France 2 Magazine lundi 22 avril, « Mali : faut-il crier victoire ? »	23
Planète le jeudi 2 mai « Guerre d'Algérie, la déchirure »	
Réalisation en deux épisodes (1954-58 et 1958-62 de Gabriel Le Bomin.	23

Lu chez le libraire

Jean-Marc de la Sablière « Dans les coulisses du monde ».	Raymond Césaire	24
Claude Le Borgne (Réédition) « La prison nomade ».	Raymond Césaire	25
Philippe David « Ernest Noiro, un administrateur colonial hors normes ».		25
Samuel Mbajum « Les combattants africains dits tirailleurs sénégalais au secours de la France (1857-1945) » Préface du général Pierre Lang		26
Michel Aurillac « Journal de captivité à Saigon et Loc-Ninh ».	Serge Jacquemond	27
Michel Levallois : « Ismaïl Urbain, Royaume arabe ou Algérie franco-musulmane 1848-1870 ».	Roland Colin	28

Cérémonies, expositions, conférences et colloques

10 mai 2013 Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.	30
15 mai 2013 Journée du Soldat d'Outre-Mer.	32
28 mars 2013 au Sénat, Présence du Gaullisme	34
14 avril à la Fondation Singer Polignac : « Quelle gouvernance après Lisbonne ? »	34
Musée du Quai Branly PHILIPPINES, archipel des échanges	
et Charles Ratton, l'invention des Arts primitifs	
	Florelle Chapelle 35

Hommage à Stéphane HESSEL

Institutions et associations amies

ASOM, OIF, CADE, ARRI, I & M, I du P, LCI, ENFOM, ADOSOM.	40
---	----

In memoriam

Jean Versel, Pierre Dubois, Paul Isoart, Claude Réau, Guy Maillard, Dr J.P. Signoret, Yves Lesec	46
--	----

La France réfractaire à une démocratie sociale.

Pour le diplomate habitué, surtout lorsqu'il se trouve en retraite, à prendre du recul par rapport à la vie politique de son pays, il est toujours amusant de constater combien nos institutions restent marquées du sceau des palais qui les abritent. Sous les lambris dorés se reproduisent les luttes de pouvoir souvent violentes qui ont marqué notre histoire, comme si le consensus restait définitivement étranger à notre peuple belliqueux. Si la guerre des mots a remplacé le duel, certains le regretteront, la violence entretenue par les médias finit par faire oublier le fond des débats. Une opprobre généralisée est venue s'ajouter, au cours des dernières semaines, aux maux déjà grands de la classe politique.

Naviguant entre les différents courants de sa coalition, le Président Hollande suit, avec les contraintes européennes, celles de la crise et les objectifs de compétitivité empruntés au rapport Gallois, une ligne que n'aurait pas désavouée son prédécesseur s'il avait encore été à sa place. Seul le style est différent, entre l'énarque incolable de la Cour des comptes et l'avocat bateleur prenant le prétoire à témoin. S'agissant des parlementaires, ou bien le pays est en vrai danger, et l'on peut s'étonner que tant de talents réunis ne trouvent pas un accord pour sauver la patrie, ou bien il s'agit de la prolongation de la campagne électorale favorisée par le quinquennat et il est temps qu'ils se reprennent s'ils ne veulent pas voir une désertion encore plus grande de leurs électeurs.

Parmi les bons résultats sur lesquels gauche et droite devraient au moins pouvoir s'accorder figurent les entreprises du CAC 40, fleurons de nos technologies, les industries du luxe et le tourisme. Avec l'agriculture, ces secteurs nous assurent une place enviée dans la mondialisa-

tion, même s'ils sont parfois, par nature, sources d'inégalités. Si nous sommes fiers d'exporter nos meilleurs chefs, nous ne nous résignons pas au « fast food », ni aux aides à la personne portant pourvoyeuses d'emplois.

Pas plus la gauche que la droite n'a voulu regarder ces réalités en face ni admettre que pour être compétitif, il faut d'abord être libre d'entreprendre et dégagé de trop de contraintes que nous nous sommes ingéniés à accumuler au fil de gestions jacobines. Regardons le monde tel qu'il est, laissons l'Europe essayer de rapprocher le plus possible nos fiscalités et, comme l'ont fait les Etats Unis avec leurs « accords Fatca », confions à la loi le soin d'arbitrer nos relations exacerbées avec l'argent.

Le choc de simplification nécessaire et souhaité par le Président devrait nous inciter à ramener vers ceux qui financent nos échelons de décision. Cessons de nous considérer comme les meilleurs. Regardons davantage ce que font les autres, en Europe et chez nos nouveaux concurrents que sont les BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du sud) qui ne s'embarrassent pas toujours des mêmes contraintes que les nôtres.

La France, de par son histoire, son économie, sa présence sur tous les océans, sa langue et sa culture, a encore un rôle important à jouer dans le monde. Elle n'est plus la première, ni la seule. Le fait qu'elle soit en pointe dans presque toutes les sciences devrait lui permettre de garder son rang, pour autant que son gouvernement et sa classe politique en fassent un pays apaisé... comme le souhaite pour l'ensemble du monde le nouveau pape François.

Raymond Césaire

Du Ministère de la coopération à celui délégué au développement.

Bernard Laffitte

Petit historique, de la rue Oudinot à la rue Monsieur.



Robert Lecourt

Né à l'époque où la France rêvait de maintenir des liens étroits avec tous les Etats de son ancien Empire dans le cadre de l'Union Française, puis de la Communauté, le Ministère de la coopération, créé en 1959 par le général de Gaulle, eut, comme premier titulaire Robert Lecourt. Il était l'héritier du Ministère des colonies, situé rue Oudinot, devenu en 1946, sous la 4ème République, celui de la France d'Outre-mer et dont Louis Jacquinot qui avait succédé à François Mitterrand, fut titulaire de façon presque continue pendant près de quinze ans sous la 4ème puis la 5ème République. Souvent rattaché à l'Intérieur comme Ministère délégué ou Secrétariat d'Etat, ce Ministère aura connu une trentaine de titulaires sous la 5ème République et il est aujourd'hui dirigé par Victorin Lurel, en qualité de « Ministre des Outremer ».

Tantôt Secrétariat d'Etat, Ministère délégué ou Ministère à part entière, le Ministère de la coopération ne prit, pour sa part, sa véritable autonomie qu'en occupant, en 1960, l'hôtel de Montesquiou, 20 rue Monsieur à Paris VIIème, à deux pas des services de la rue Oudinot. Plus ou moins indépendant du Ministère des Affaires Etrangères selon les régimes, les socialistes accolèrent à la coopération le terme de « développement » que les majorités suivantes firent disparaître. En revanche ils lui confièrent épisodiquement la Francophonie. Il eut, lui également, une trentaine de titulaires.

Quelles que soient les majorités, le Ministère de la coopération fut généralement tenu par des hommes proches du Président ou, si ce n'était pas le cas, le Secrétaire général à la Communauté et aux affaires africaines et malgaches (Jacques Foccart et Guy Penne), qui étaient chargés de transmettre aux chefs d'Etats africains « la parole » du Président. Rattachés plus tard à la cellule diplomatique, les Conseillers pour les Affaires africaines et malgaches ont gardé dès l'origine des bureaux rue de l'Elysée. L'importance accordée au poste de Ministre de la coopération se

mesurait généralement au degré d'indépendance vis-à-vis du Quai d'Orsay. Parmi les hommes politiques qui ont marqué de leur personnalité ce Ministère figure Robert Galley, ingénieur de formation, qui avait rejoint de Gaulle à Londres, Compagnon de la libération, qui en fut le titulaire de 1976 à 1981 et qui est décédé le 12 juin 2012.

La séquence de notre vie nationale qui couvre la période de 1953 à 1962, si l'on va jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, aura été l'une des plus complexes et fécondes de notre histoire : elle aura vu, avec une nouvelle République, le démantèlement rapide de notre Empire colonial auquel les nouveaux Etats, même si certains de leurs responsables s'en faisaient les chantres, n'étaient pas préparés. Les plus lucides des dirigeants français et africains le savaient mais, portés par l'élan du moment, ils ne pouvaient que se rallier, voire devancer les « porteurs de pancartes » de l'indépendance. Nous sommes ne l'oublions pas dans un monde des blocs où le marxisme est à l'honneur. Un tel contexte explique que les Fédérations (AOF- AEF) aient disparu, avec néanmoins le maintien d'un certain nombre de services communs et que les premières tentatives de rapprochement politique (Sénégal-Mali) aient été éphémères. Il fallut tout le charisme et le réalisme de Gaulle pour assurer, au prix de blessures qui durent encore pour l'Algérie, cette transition.



Robert Galley

De nouveaux Etats amis mais fragiles

Les indépendances des années soixante étaient assorties d'accords bilatéraux visant à garantir la sécurité extérieure des Etats et éventuellement le maintien de troupes françaises. On a beaucoup fantasmé sur ces accords qui avaient été pour la plupart publiés, parfois dénoncés ou révisés selon les circonstances. Le problème a toujours été davantage pour nous de maintenir un minimum de cohésion des Etats dont les Institutions étaient calquées sur notre modèle, alors qu'ils n'avaient plus les moyens matériels ni humains de les maintenir. La France comptait au moment des indépendances 60.000 militaires répartis dans quatre vingt dix garnisons en Afrique au sud du Sa-

hara et à Madagascar. Elle dispose aujourd'hui de quatre bases prépositionnées et d'environ 6.000 hommes.

Le mérite de la France, dans cette période extrêmement riche institutionnellement de son histoire que fut la décolonisation aura été, mises à part les guerres du Vietnam et l'Algérie, qu'elle s'accomplisse sans trop de violences et que de bonnes relations avec les anciennes colonies soient maintenues. Celles-ci sont devenues une part importante de notre influence commune dans le monde. Les instruments financiers accompagnant cette décolonisation furent, la Caisse Centrale de la France Libre créée en 1941, dont la Caisse centrale de Coopération économique prit le relais en 1944 et qui est devenue aujourd'hui l'Agence Française de Développement (AFD), principal opérateur de nos actions de développement. Le Franc CFA, dont la parité avec l'euro est garantie par le Trésor français, est resté le pivot du système.

Ce rappel illustre, s'il en était besoin, la filiation de notre action extérieure en direction des pays du sud et plus particulièrement de l'Afrique dont l'existence figure dans le Traité de Rome de 1957 et fait partie, comme la Francophonie organisée depuis 1970, de notre patrimoine génétique.

La Coopération avec l'Europe

La France a donné le ton à la coopération économique entre l'Europe et l'Afrique dont les institutions initiales ont été calquées sur celles du Ministère de la Coopération et dont les premiers responsables furent souvent des administrateurs français. Des accords de Yaoundé de 1963 entre 18 partenaires à celui de Cotonou avec 79 pays ACP aujourd'hui, la France s'est toujours efforcée, à travers les élargissements de l'Europe et la mondialisation, de faire prévaloir un monde construit face aux excès du libre-échange.

De nouveaux concepts introduits au niveau mondial par les Nations Unies comme celui du développement durable et de la lutte contre la pauvreté sont venus s'ajouter à la panoplie des premiers instruments qui concernaient surtout les échanges. Le premier Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) français est devenu à Bruxelles le Fonds Européen de développement (FED) qui, pour 2008-2013, en était à son dixième renouvellement quinquennal. Signe



L'hôtel de Montesquiou, ancien Ministère de la Coopération

des temps le FAC a été remplacé en 2000 par le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) pour élargir son champ et répondre à des procédures financières plus classiques.

Le rattachement au ministère des affaires étrangères.

Le Ministère de la coopération a compté jusqu'à 1.200 agents en poste à Paris et dans les missions d'aide et de coopération au temps de sa splendeur et on estime qu'il a envoyé plus de 100.000 coopérants au sud du Sahara de 1960 à 2.000. Le Quai d'Orsay a eu pour sa part jusqu'à 10.000 coopérants par an à l'étranger, principalement des enseignants, pour la même période.

Davantage que par l'idéologie, les grandes réformes du Ministère de la coopération furent commandées dans les années quatre vingt par la prise en compte de nouvelles réalités, libéralisation des marchés, disparition des blocs, émergence de l'Europe, nouvelles équipes et réduction de nos moyens. Les quatorze pays africains et Madagascar, pays dit « du champ » qui avaient accédé à l'indépendance dans les années soixante et bénéficié jusque là d'une sorte d'exclusivité, perdirent cet avantage.

En 1999 le Ministère de la coopération fut directement rattaché au Ministère des Affaires Etrangères, avant de déménager en 2008, avec une partie des autres services de celui-ci qui étaient dispersés dans Paris, rue de la Convention dans le XVème arrondissement, dans les anciens locaux parfaitement réaménagés de l'ancienne Imprimerie nationale. L'actuel titulaire, Pascal Canfin, a pris le titre de Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères chargé du développement.

Obsédé par la rupture vis-à-vis des actions menées par son prédécesseur, le Président Sarkozy aura, avec des équipes soucieuses de communication, renforcé la dimension humanitaire et défense des droits de l'homme de nos interventions. Le passage au Quai d'Orsay de Bernard Kouchner aura donné l'occasion de profondes réformes de structures et de gestion (Direction de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) avec des pôles de compétence, LOLF) qui restent difficiles à mettre en œuvre à coût constant ou lorsque des opérations imprévues comme le Darfour ou le séisme en Haïti se produisent. Le Haut Conseil de Coopération Internationale (HCCI) organe de concertation, notamment avec les ONG, créé par les socialistes, ne sera plus réuni. L'AFD et sa filiale bancaire la PROPARCO sont devenues des acteurs s'appuyant davantage sur des bureaux d'études et tournés vers l'encouragement au secteur privé qu'à la lutte contre la pauvreté confiée aux institutions internationales ou aux ONG. 40% de leurs ressources restent néanmoins encore consacrées à l'Afrique.

Le nouveau Ministère délégué chargé du développement.

Fidèle à sa manière de gouverner, le Président François Hollande a d'abord réuni des Assises du développement et de la solidarité internationale témoignant à la fois d'une méthode et d'une volonté politique. Cela faisait 15 ans qu'une telle concertation, sans sujet tabou, associant services de l'Etat, ONG, élu(e)s, entreprises, fondations, chercheurs, syndicats, partenaires du Sud n'avait pas eu lieu. Ces Assises ont posé les bases d'une rénovation nécessaire de la politique française dans un monde qui change : émergences de nouvelles puissances, aggravation du changement climatique.

Dans ce nouveau monde, la priorité absolue reste bien sûr la lutte contre l'extrême pauvreté : 1,3 milliard de personnes vivent encore avec moins de 1 euro par jour. Pour y parvenir, il faut à la fois partager – c'est le sens par exemple de l'affectation au développement d'une partie des revenus de la taxe sur les transactions financières (TTF) – et innover : intégrer davantage l'égalité entre les hommes et les femmes comme élément d'efficacité de notre aide, renforcer les sociétés civiles du Sud, faire converger les agendas du développement et du développement durable.

Cette rénovation va se traduire aussi par le vote au Parlement début 2014 de la première loi d'orientation et de programmation sur le développement de l'histoire de la Vème République. Ce sera une nouvelle occasion de mettre en avant la solidarité internationale car nous pouvons être fiers d'être le 4^e donateur au monde en matière d'aide publique au développement.



Pascal Canfin entouré par la journaliste Sophie Jovillard, des actrices et des acteurs du développement lors de la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale : Maria Valencia Gaitan, Kristalina Georgieva, Julienne Lusenge, Hindou Oumarou Ibrahim, Aziza Mint Mohamed Kattrra et Boubacar Alpha Bah. © MAE/Frédéric de La Mure

LES ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES :

- 4 mois de concertation
- 5 chantiers thématiques : la vision du développement et l'efficacité de l'aide ; la cohérence des politiques publiques en faveur du développement ; les partenariats avec les acteurs non-gouvernementaux ; la recherche et les innovations technologiques et sociales en faveur du développement.
- 19 tables rondes
- 600 participantes et participants
- 12 visioconférences avec des partenaires du Sud
- 250 contributions écrites
- 12 ministères impliqués

PASCAL CANFIN

Né le 22 août 1974 à Arras (Pas-de-Calais)



Fonctions antérieures :

Député européen (Europe Ecologie – Les Verts) circonscription Ile-de-France (2009-2012) :

- Membre de la commission Affaires économiques et monétaires.
- Rapporteur du texte encadrant les ventes à découvert et la spéculation sur la dette des Etats.
- Vice-président de la Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale.

Journaliste au mensuel « Alternatives économiques » (2004-2009).

Spécialiste des questions économiques et sociales et de la responsabilité sociale des entreprises
Chargé de mission, puis consultant en Ressources Humaines (1997-2003).

Formation :

- Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (1997)
- Diplômé de l'Université de Newcastle (1998)

Ouvrages :

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas, préface de Dominique Voynet (Editions Petits matins 2007)

Consommer responsable : Alimentation, Construction, Voyages, Habillement, Transports. (Flammarion 2008)

C'est pollué près de chez vous. Les Scandales écologiques en France avec Wilfrid Séjeau (Les Petits matins 2008)

Le contrat écologique pour l'Europe, Préface de Daniel Cohn-Bendit (Editions Les Petits matins 2009)

Ce que les banques vous disent... et pourquoi il ne faut presque jamais les croire (Editions Les petits matins janvier 2012)

Des objectifs redéfinis.

En dépit des difficultés économiques qu'elle traverse la France conservera une politique de développement ambitieuse, avec des objectifs redéfinis :

- le développement économique des pays, en contrepartie d'un respect des exigences démocratiques, du renforcement de l'Etat de droit et la promotion de droits des femmes ;
- la sécurité, car il ne peut y avoir de sécurité dans la durée sans développement, ni de développement sans sécurité ;
- la préservation de la planète, par la maîtrise du réchauffement climatique et par notre implication active dans la définition des futurs objectifs du développement durable (ODD).

De la concertation à l'action législative.

La méthode choisie par le gouvernement pour atteindre ces objectifs repose sur la concertation et l'inscription de sa politique de développement dans la loi.

- La loi d'orientation et de programmation sur la politique française et développement et de solidarité internationale sera la première de la Vème République.
- La création du Conseil national du développement et de la solidarité internationale offrira un cadre de concertation prévue pour tous les acteurs.
- Un Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), présidé par le Premier ministre avec tous les ministres concernés, sera réuni dans le courant de l'été 2013.

Des ressources au service du développement.

Les moyens affectés à la solidarité internationale devront préserver une politique ambitieuse

- La loi de finances pour 2013 préserve les crédits du développement et 10% du produit de la TTF sont consacrés au développement en Afrique ; lorsque nous aurons renoué avec la croissance, nous reprendrons une trajectoire ascendante vers nos objectifs internationaux.
- Les ressources dévolues à la politique européenne d'aide au développement (FED) sont préservées. Nous plaçons pour qu'une part significative de la future TTF européenne soit affectée au développement.



Site du ministère délégué au Développement

Les acteurs du développement mieux appuyés.

- Le doublement de la part de l'aide transitant par les ONG sera effectif sur le quinquennat ;

- La loi Oudin-Santini pourra être étendue à la gestion durable des déchets.
- La mobilité vers la France des étudiants, des chercheurs et des créateurs des pays en développement bénéficiera d'une politique de visas adaptée.
- Le plaidoyer pour le renforcement des normes sociales et environnementales dans les appels d'offre des bailleurs (AFD, bilatéraux et multilatéraux) continuera. Les démarches des entreprises en termes de responsabilité sociale et environnementale ou d'économie sociale et solidaire seront encouragées.
- La mobilisation des acteurs de la recherche sera poursuivie et le dispositif français de l'expertise internationale sera réformé.

L'opération Serval et la décision prise par le Président Hollande d'aider à restaurer au Mali un état de droit suffisant pour que des élections présidentielles s'y tiennent dès les prochains mois est un engagement lourd mais, pour la France, conforme aux obligations découlant de son histoire et à ses responsabilités vis-à-vis de l'Afrique. D'ailleurs ses partenaires européens le lui ont fait comprendre. Elle a eu le mérite de ne pas s'y dérober. Par sa portée géostratégique, la lutte contre le terrorisme, cet engagement dépasse ceux qu'elle avait pris autrefois au Tchad et en Côte d'Ivoire avec Licorne.

Le consensus politique qui s'est dégagé pour soutenir cette action et l'aval qu'elle a reçu de presque tous les Etats africains, ne doit pas nous faire perdre de vue le caractère exceptionnel que doit garder une telle intervention dans un milieu qui nous demeure largement étranger, voire hostile. Gardons-nous notamment, à travers nos médias officiels, dont l'audience est souvent plus importante que ceux qui existent sur place, de prendre parti dans des débats politiques internes qui, à trop vouloir jouer les arbitres, risquent de se retourner localement contre nos compatriotes.

Dans une chronique internationale publiée dans Le Monde du 10 mai sous le titre « Au bon souvenir de la Françafrique » Christophe Châtelot rappelle les déclarations et les réserves qui ont marqué les débuts du quinquennat de François Hollande à l'égard de certains chefs d'Etats africains dont l'appui nous a été par la suite précieux. Faire de la France, comme cela nous arrive trop souvent, le parangon de toutes les vertus présente un double danger : que celles-ci ne puissent, pour des raisons d'histoire et de culture, être partagées par les autres, notamment les Africains et que nous ne soyons pas toujours en mesure, nous-mêmes, d'en donner les meilleurs exemples.

VERS LA REFONDATION DE L'ARMÉE MALIENNE

François-Yann Henault

Déployée depuis le début du mois de février 2013 au Mali, la mission de formation de l'Union européenne œuvre pour la refondation tant organisationnelle que technique de l'armée malienne.

Demandée par le président par intérim Dioncounda Traoré à la fin de 2012 et entérinée par la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies, la mission

avait pour but initial d'entraîner quatre bataillons des forces armées maliennes (FAMA) chargés de mener une offensive dans le nord du pays en automne 2013 pour rétablir l'intégrité du territoire du Mali, appuyés par les contingents de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) fournis par les Etats de

l'Union africaine. En janvier 2013, alors que l'opération Serval avait permis la reconquête du nord, l'objectif a été redéfini dans un sens plus ambitieux de formation des FAMA reposant sur deux piliers complémentaires : une équipe d'expertise et de conseil auprès de la chaîne de commandement malienne et une mission de formation réalisée au camp de Koulikoro, à soixante kilomètres au nord-est de Bamako. La mise en place de l'EUTM a d'ailleurs été accélérée par le déclenchement de l'opération Serval, même si les deux missions poursuivent des objectifs différents. Vingt-deux nations ont choisi de participer à cette mission, forte de cinq cent cinquante militaires dont deux cents instructeurs et commandée par le général François Lecointre, commandant la 9ème Brigade d'infanterie de marine (BIMa). Le choix de Koulikoro a aussi imposé la réalisation d'importants travaux de remise à niveau des infrastructures du camp (hébergement, installations sanitaires, cuisine, production et distribution

d'électricité et d'eau, travaux liés à la sécurité des installations, infrastructures de stockage et d'instruction, dont un champ de tir) qui se sont traduits par des investissements locaux d'environ dix millions d'euros.

Vaste ambition, lorsque l'on se rend compte que l'armée, comme l'Etat, est dans une situation difficile, comme l'a montré l'audit réalisé par l'équipe de liaison et de

conseil composée d'une vingtaine d'officiers français, mais aussi espagnols, britanniques, suédois et roumains, dès la fin du mois de mars. Commandée par le colonel Bruno Héluin, chef d'état-major de la 9ème BIMa, elle a remis aux chefs des forces armées

maliennes (FAMA) un rapport sur l'état de leur armée dans les domaines des ressources humaines, de la logistique, des systèmes d'information, du renseignement et de la communication. Le rapport souligne les insuffisances du système militaire malien dans des domaines aussi fondamentaux que la formation des officiers (absence d'écoles d'application), l'entraînement (aucun budget n'est affecté actuellement à l'instruction) et l'équipement (matériels obsolètes d'origine chinoise, russe, américaine et française rendant toute planification logistique quasiment impossible), sans omettre l'existence de mauvaises habitudes au cœur du système.

Trois axes ont été privilégiés pour réformer les institutions militaires maliennes :

- accompagner, par le binomage systématique, les militaires maliens dans les domaines des ressources humaines, de la logistique, de la communication et des systèmes d'information et de communication ;
- dispenser une formation dans le domaine du renseignement ;
- conseiller les Maliens dans la rédaction de concepts d'emploi des forces. La tâche est ici facilitée par le fait



Le camp de Koulikoro vue aérienne



Le général François Lecointre

que de nombreux officiers maliens ont été formés en France et que les textes de référence sont issus de la doctrine française.

L'idée directrice est d'accompagner les militaires maliens dans la réforme de leur institution, pas de se substituer à eux. Ce principe est aussi appliqué au sein du pilier « formation » qui se déroule au camp de Koulikoro depuis le 2 avril.

C'est sur les bords du Niger, à l'est de Bamako, que se situe le creuset de la refondation de l'armée malienne. Environ deux cents instructeurs européens provenant de treize nations, accompagnés d'éléments de soutien et de protection, sont chargés de former des bataillons d'infanterie de type « Groupement tactiques interarmes » (GTIA) de sept cents hommes en dix semaines. Si la dominante des GTIA est constituée par l'infanterie, des instructeurs dispensent aussi des formations en artillerie, génie, logistique, commando, cavalerie et tir de précision. Constatant que les raisons de l'effondrement de janvier sont autant dues à des insuffisances techniques qu'à des défaillances de commandement, notamment la perte de confiance généralisée de la troupe envers ses cadres, l'accent est mis sur la formation morale de manière à faire émerger un esprit de corps qui n'existait pas auparavant. La formation des officiers, dans cette optique, est alors autant une formation à l'exercice de l'autorité qu'une formation technique : il s'agit de mettre les cadres en situation de commandement devant la troupe pour créer un lien naturel de confiance entre les différents niveaux du bataillon. Pour pérenniser la formation, les hommes et leurs cadres ne seront pas dispersés, mais constitueront des corps de troupe servant de base à la renaissance de l'armée dans les différentes régions militaires. Enfin, en complément du volet militaire, des cours de droit de la guerre et de droit humanitaire sont dispensés chaque semaine aux soldats.

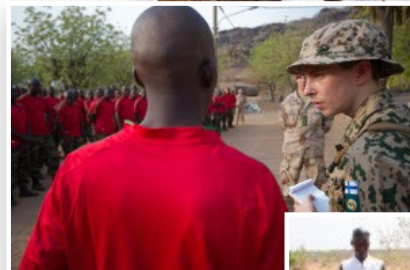
Si la durée de la mission est initialement de quinze mois, le général Lecointre proposera en octobre à l'Union européenne une prolongation de la mission qui permettra de former quatre bataillons supplémentaires (les quatre premiers GTIA représentant en effet la moitié des forces combattantes des FAMA) et de leur assurer un suivi concret une fois déployés dans le pays. L'opportunité est en effet historique : il ne s'agit pas moins que de reconstruire l'armée malienne, en s'appuyant sur l'expérience traumatisante de janvier dernier. « Il faut aller au-delà des quinze mois prévus, annonce le général, et accompagner l'armée malienne dans la durée, ce qui ne peut pas être le seul fait de l'Union. Avec le déploiement de l'Onu (Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali, MINUSMA), il faut assurer un service après-vente. »



équipe de liaison et d'expertise



remise des diplômes



un instructeur finlandais



restitution des savoir-faire en présence du général



instructeur britannique



instruction sur le terrain



instruction sur le terrain

De la coopération au développement, l'exemple de la Commission de l'Océan indien aujourd'hui

Georges BAILEY

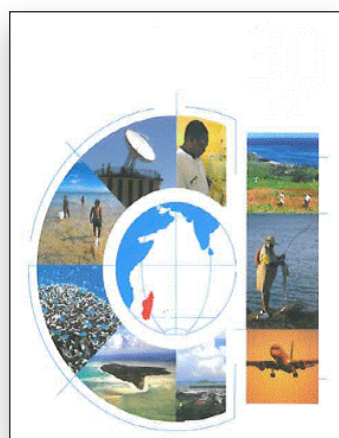
Il n'a échappé à personne qu'au mois de mai 2012, lors de la formation du nouveau Gouvernement, le mot « coopération » avait disparu du libellé d'un portefeuille traditionnellement placé auprès du ministre des affaires étrangères au profit de celui de « développement ». Nous n'avons plus depuis mai 2012 de ministre de la coopération mais un ministre en charge du développement. Au-delà de la sémantique sur laquelle il n'apparaît utile de s'arrêter dans cet article, ce changement traduit manifestement une volonté politique de faire évoluer notre relation et notre partenariat avec les pays en développement.

Pascal CANFIN, le ministre délégué chargé du développement a eu, à de nombreuses reprises, l'occasion de préciser cette évolution et d'en définir le contenu, notamment lors de la dernière réunion des conseillers de coopération ou lors de la conférence des ambassadeurs l'été dernier.

Dans un monde en pleine transformation, la coopération n'est pas une fin en soi mais un moyen au service du développement. En effet aujourd'hui, nous assistons progressivement à la disparition de la traditionnelle division Est-Ouest qui a prévalu au sortir de la 2ème guerre mondiale mais aussi, d'une certaine façon, de la dissolution de la division Nord-Sud ; c'est-à-dire une division non pas politique mais économique du monde et ce non pas du fait de l'effondrement d'un bloc au nord mais d'une émergence au sud. Et dans le même temps que s'impose peu à peu cette émergence d'un certain sud, on constate des situations stagnantes où, au sein même des pays dits émergents, subsistent d'immenses poches de pauvreté où l'existence au quotidien se réduit à un exercice permanent de survie. Dans ces évolutions contrastées tout autant porteuses de risques de déséquilibres graves que d'espoir, le monde d'aujourd'hui s'impose bien comme un monde multipolaire très fragile qui nous oblige à repenser nos concepts de développement et de coopération. Le développement ne saurait s'apprécier sous le seul angle des données comptables du montant de l'aide publique qui lui est consacrée ; il convient de développer une approche globale des relations entre les pays comme dans leurs déséquilibres internes qui accorde toute sa place à la lutte contre les facteurs structurels qui bloquent tout

développement véritable.

Sur la base de ces constats sommaires et de ces rappels très synthétiques, il reste possible de constater que l'océan indien rassemble les principales caractéristiques géopolitiques mondiales et que la Commission de l'océan indien (COI), par son évolution même et par les réponses qu'elle essaie d'apporter, constitue une bonne illustration de ce qu'il est pertinent de faire de manière concrète pour passer du concept de coopération à celui de développement.



Organisation régionale de coopération, la Commission de l'Océan Indien a été créée en 1984 à l'initiative de Maurice, des Seychelles et de Madagascar, rejointes en 1986 par la France et les Comores lorsque ces deux pays eurent trouvé un moyen d'adhérer à la COI, sans trancher sur le fond le conflit de souveraineté qui les oppose depuis l'indépendance des Comores concernant Mayotte.

L'objectif des Pères fondateurs était relativement simple à formuler : permettre aux Etats membres de se retrouver au moins une fois par an pour discuter des sujets d'intérêt communs. Sans que cette observation soit péjorative, il faut bien reconnaître que la COI était conçue avant tout comme une sorte de « club » des ministres de ses membres, qui assurait la présidence de l'organisation à tour de rôle selon un ordre alphabétique.

C'était le sens même du mot « Commission » qui signifiait une structure allégée sans pouvoirs propres autres que ceux autorisés par son organe décisionnel : le Conseil des ministres. Son action s'est appuyée depuis sa création sur une administration légère mais au recrutement incertain et les projets qu'elle a portés ont été essentiellement des projets ponctuels suscités par une actualité régionale

principalement définie par les centres d'intérêts d'un ou deux Etats membres qui finissaient par convaincre les autres.

L'administration de la COI, plutôt souple et à la compétence professionnelle inégale rappelait qu'elle n'était qu'une organisation intergouvernementale dont l'action dépendait non de ses choix et ambitions propres mais bien de celles des Etats membres et leur implication dans la COI. Des projets ponctuels pouvaient aboutir mais sans véritable stratégie d'ensemble et l'important était plus de les voir menés à bien autant que faire se peut plutôt que de les inscrire dans une logique globale de développement. Les projets s'accumulaient au gré des financements obtenus, de l'implication des porteurs de projets ou de l'impulsion politique du moment. La coopération était une fin en soi. Il fallait montrer que les actions communes ou conjointes étaient lancées comme témoignage d'une volonté commune de travailler ensemble à une œuvre collective aux contours souvent mal définis.

Cette époque a duré un certains temps, celui où le mot de coopération était comme un sésame qui fondait toute politique publique bi ou multilatérale. Mais sous le double effet d'une part de la prise de conscience collective des limites du dispositif en place et de la nécessité de disposer en amont d'une vision d'ensemble préalable à la mise en œuvre des projets mais aussi d'autre part de ce que la mondialisation c'est-à-dire l'interconnexion grandissante des actions des uns et des autres imposait de faire des choix pour ne subir l'évolution du monde que la réflexion a évolué. Alimentée par une double exigence, celle des politiques qui ont pris conscience que l'on ne pouvait plus continuer ainsi, celle des bailleurs de fonds qui exigeaient des résultats et pas seulement le compte-rendu comptable des moyens utilisés, cette réflexion a conduit à reconsidérer l'idée même de coopération pour la remettre à sa juste place et n'en faire non plus une finalité mais bien un moyen de développement.

Sans revenir sur l'historique complet de la COI, de ses méthodes de travail et de l'ambition qu'elle porte depuis sa création, il convient de s'arrêter sur les évolutions récentes depuis la nomination d'un nouveau Secrétaire général de nationalité mauricienne, Monsieur Jean-Claude de l'Estrac à l'été 2012.. Si les évolutions affichées par ce nouveau Secrétaire général avaient déjà été lancées par ses prédécesseurs, il est clair que c'est bien avec lui qu'elles s'expriment le mieux, de manière claire et avec un support de communication pertinent.

D'abord se doter d'une vision stratégique indispensable pour s'assurer de la cohérence des projets. Après

avoir lancé un cabinet de consultant dès son arrivée à l'été 2012 et après plusieurs travaux internes, le Conseil des ministres du mois de janvier 2013 a adopté un plan stratégique pour les cinq années à venir qui va désormais servir de référence aux actions et projets nouveaux de la COI. Partagé avec les bailleurs de fonds, et notamment le principal l'Union européenne, ce document est désormais la référence pour tous non seulement en tant qu'exigence intellectuelle que comme témoignage d'une volonté politique affirmée et affichée d'une vision stratégique de développement. La force de ce travail n'était pas de rappeler les objectifs politiques refondés de la COI mais bien de fournir des orientations stratégiques pour les programmes et actions à conduire en fixant un cadre opérationnel au sein duquel ces programmes et actions pourront être menés à bien.

Dans le cadre de cette vision stratégique, le Secrétaire général a identifié quelques projets porteurs permettant de la mettre en œuvre et devant asseoir, par leur dimension structurante, une stratégie offensive de développement. Ces projets structurants nous les connaissons : ils tournent autour des questions de connectivité (transport aérien et transport maritime), de sécurité alimentaire et d'émergence d'une société indianocéanique au travers d'un projet de télévision de l'Océan Indien. Chacun de ces projets s'attaque à une réalité de développement qu'il n'est pas possible d'ignorer : la création d'une compagnie maritime destinée au transport du fret et l'amélioration de la desserte aérienne entre les îles sont des conditions essentielles et préalables au développement des échanges dans la zone et à la mise en place d'un espace économique et commercial pertinent. Il est en effet indispensable et urgent de créer les conditions propices au développement par la mise en place d'infrastructures adaptées aux enjeux du développement régional si l'on veut être cohérent avec le discours affiché.

Moins d'un an après sa nomination, le Secrétaire général a organisé pour chacune de ces ambitions un rendez-vous important visant à jeter la base d'une réflexion en profondeur sur les projets nouveaux : en février sur la compagnie maritime, en mars sur la sécurité alimentaire et en mai sur le transport aérien. Chacune de ses thématiques est lancée, avec un succès mitigé il est vrai, mais désormais avec l'obligation de poursuivre et les mener à bien. Libérer la parole pour mieux se comprendre, échanger aujourd'hui pour construire pour demain.

L'exigence nouvelle d'une approche fondée sur le développement est celle aussi de mieux associer la société privée aux critères et aux projets de la COI. En effet, si la coopération pouvait se limiter à la consultation de cabi-

nets de consultant bien rémunérés, de réflexions institutionnelles en chambre et de projets publics sur crédits publics, le développement doit s'appuyer sur les forces vives de chacun de nos territoires et sur des projets privés qui viennent donner un contenu opérationnel et concret au plan stratégique. En effet, bien des thématiques structurantes de la COI ne pourront se concevoir sans une réflexion pertinente avec le secteur privé. C'est une exigence supplémentaire de la démarche stratégique en cours à la COI et que le nouveau Secrétaire général porte avec détermination. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

A cette évidence de posture qui a conduit à vouloir inscrire la COI dans une réelle logique de développement dans son environnement régional et dans une réalité économique, sociale et culturelle indioocéanique, s'est ajoutée une réflexion en profondeur sur les modes d'action de cette organisation tant pour ce qui concerne sa gouvernance, les moyens financiers qu'elle mobilise que pour le souci d'une meilleure appropriation des actions qu'elle conduit par les acteurs et les bénéficiaires.

Concernant la gouvernance, l'idée initiale d'une réunion annuelle des ministres en charge de la coopération dans chacun des Etats membres, s'est enrichie ces dernières années de celle de réunir aussi les ministres spécialisés en charge des politiques publiques concernées. La réunion la plus emblématique de cette démarche a été celle des ministres en charge du tourisme le 12 novembre 2012 à St Denis de la Réunion où la COI a examiné les modalités d'une relance de la politique touristique dans la zone Océan Indien non seulement au regard de l'évolution de l'offre touristique et de la mise en place d'un partenariat avec une association « Iles Vanille » qui regroupe tous les professionnels du secteur de tous les Etats membres mais aussi par une participation active des compagnies aériennes sans lesquelles un développement du tourisme ne saurait se concevoir. La COI ici joue parfaitement son rôle d'animateur et de coordinateur des efforts de tous au profit d'un objectif commun. Cette démarche est bien à poursuivre résolument.

La mobilisation des moyens financiers adaptée aux exigences d'une politique de développement coordonnée entre les Etats membres de la COI est bien évidemment essentielle. La COI s'est engagée depuis plusieurs années dans une réorganisation en profondeur de ses services afin de lui permettre d'obtenir un agrément communautaire qui lui permettra de gérer directement des fonds européens du FED avec ses propres procédures. Cette évolution d'apparence technique est en fait stratégique car, outre le fait qu'elle va améliorer la qualité du travail rendu par la COI qui n'aura plus qu'à mettre en œuvre ses propres procédures et non plus celles de ses bailleurs de fonds, elle va être un facteur de crédibilité supplémentaire pour son action sur la scène régionale et internationale. Cette évolution en profondeur trouvera son plein aboutissement lorsque, pour la prochaine programmation européenne, il sera possible de coordonner réellement les fonds du FED avec ceux du FEDER au moyen d'un outil adapté dont les contours sont en train d'être finalisés en liaison avec l'AFD. Dans cette perspective, il est évident qu'il sera plus facile pour la COI de développer les projets cohérents au profit de ces Etats membres dont quatre bénéficient des moyens du FED et un du FEDER (France / Réunion). La COI deviendra alors le levier pertinent d'une politique de développement de la zone du sud-ouest de l'océan indien, facilitant par la même occasion l'insertion économique de la Réunion dans son environnement régional conformément aux orientations définies par le Gouvernement français.

Enfin, cet ensemble devrait permettre une meilleure appropriation des projets et actions de la COI par les acteurs de la coopération dans chacun des pays concernés.

La définition en amont d'une stratégie partagée de développement rendra plus crédible et plus pertinent l'action de la COI et l'association du secteur privé et de la société civile aux réflexions et aux projets de légitimer une intervention mieux adaptée aux attentes et aux



Le 28ème Conseil de la COI, le 17 janvier 2013 aux Seychelles. De Gauche à droite : Arvin Boolell (chef de la diplomatie mauricienne), Didier Robert (président du Conseil régional de la Réunion), Jean Paul Adam (chef de la diplomatie seychelloise), James Michel (président de la République des Seychelles), Mohamed Bakri (chef de la diplomatie comorienne), Pierrot Rajjaonarivelo (chef de la diplomatie malgache) et Jean Claude de l'Estrac (secrétaire général de la COI).

exigences d'une politique de développement par nature compliquée en ce qu'elle concerne des pays dont le niveau de développement est très disparate et les attentes différentes. Dans ce cadre où potentiellement la concurrence

peut prendre vite le pas sur la complémentarité, la COI a un rôle majeur dans sa capacité à faire prendre conscience du fait qu'au-delà des différences entre ses Etats membres, ceux-ci sont confrontés à des défis communs que seule une action coordonnée au service d'une stratégie de développement partagée permettra de répondre efficacement. En évoluant de la coopération au développement, c'est aussi cela dont on fait prendre conscience. Après avoir longtemps été considérée comme une structure qui se cherche pouvant difficilement conduire dans le temps une réflexion stratégique sur le développement de la sous-région et identifier les grands projets structurants susceptibles de le développer, la COI est résolument engagée dans une démarche ambitieuse que la France doit soutenir avec lucidité mais sans faille pour consolider

résolument le développement de la zone, améliorer les conditions de vie des populations et faciliter l'insertion de nos outre-mer dans leur espace géographique.

On ne peut que se féliciter de cette évolution et de la tendance prise par la COI. Donnons-nous rendez-vous dans un an pour voir où en sont tous ces projets de développement qui ont la pertinence de ne pas oublier la dimension culturelle en faisant de l'indiaocéanie « le socle et le tremplin » du devenir de ces îles. Réjouissons-nous de ce nouvel élan et de cette nouvelle impulsion donnée au Conseil des ministres de la COI en janvier 2013 et gageons que, dans cette partie du monde où la France occupe une place singulière, le développement aura supplanté avec réussite la coopération.

Commission de l'Océan Indien (COI)

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1982 à Port-Louis (Maurice) et institutionnalisée en 1984 par l'Accord de Victoria (Seychelles). Elle réunit cinq pays de la région océan Indien : Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles.

Etats membres



Les grandes dates de l'Organisation.

- 1982** Déclaration de Port-Louis (Maurice, 20 décembre) jetant les bases d'une coopération régionale entre Madagascar, Maurice et les Seychelles
- 1984** L'Accord Général de Victoria (Mahé, Seychelles, 10 janvier) officialise cette coopération régionale

- 1986** Adhésion des Comores et de la France-Réunion (janvier)
- 1989** Création du Secrétariat Général basé à Quatre Bornes (Maurice)
- 1991** 1er Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement (Tananarive, Madagascar)
- 1999** 2ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement (Saint-Denis de La Réunion)
- 2005** 3ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement (Tananarive, Madagascar)

La COI en chiffres

5	Etats membres
23	millions d'habitants
30	millions d'habitants prévus en 2 025
52,3	% de la population à moins de 20 ans
595 000	km de terres émergées
5	millions de km de zones économiques exclusives (deux fois l'espace maritime de la mer Méditerranée).
27	agents permanents au secrétariat général
541 170	euros de budget en 2011
10	projets de coopération et de développement et 12 millions euros mobilisés en 2011 sur un montant total de programmes pluriannuels de près de 83 millions euros (le plus important portefeuille de projets que la COI n'ait jamais géré).
65	% des financements axés sur des projets de la préservation des ressources naturelles.
55	personnes affectées aux différents projets
68	% des financements en provenance de l'Union Européenne
5	réseaux et plates-formes créés (santé, genre, sécurité, justice...)

Cinquante ans de construction de l'Union Africaine: une montée en puissance progressive

Jean-Loïc Baudet

Le 21ème Sommet des Chefs d'Etat africains qui s'est tenu à Addis-Abeba fin Mai a célébré le cinquantième anniversaire de l'Union Africaine. C'est l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de s'interroger sur le fonctionnement de l'organisation panafricaine.

Fondée en 1963 par 32 Chefs d'Etat africains, à l'initiative et sous l'impulsion de l'empereur d'Ethiopie, dans un climat de foisonnement d'idées et de vaines tentatives de rapprochement entre pays ayant accédé depuis peu à l'indépendance, l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) a mis près de 40 ans pour sortir de son état premier de club de Chefs d'Etat et refonder sa légitimité dans le cadre de l'Union Africaine (UA). En la dotant d'institutions et de pouvoirs nouveaux en rapport avec les changements de la donne africaine, les dirigeants africains ont exprimé leur détermination à conforter l'unité africaine.

L'OUA est née d'une volonté partagée de Chefs d'Etat soucieux d'affirmer leur appartenance commune à l'Afrique et de coopérer à la construction de l'unité africaine. Elle répondait au besoin de ses initiateurs de se concerter et de mettre en œuvre leur solidarité dans un contexte respectant la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, et le tracé des frontières existantes. Elle a fonctionné dans cet esprit sans avoir l'ambition ni les moyens d'intervenir dans la vie et les relations de ses Etats-membres. C'est de cette impuissance qu'est née l'Union Africaine à Durban en 2002.

- La création de l'Union Africaine a reposé sur deux considérations principales:
- le développement ne peut se réaliser, quelles que soient les formes de mobilisation auxquelles il doit donner lieu, dans un climat conflictuel et sans que soient maîtrisées les tensions inévitables et stabilisée la situation politique des pays-membres.

- à l'heure de la mondialisation, l'Afrique a tout intérêt à construire son développement au plan continental et à tenir sa place sur la scène internationale, en s'exprimant d'une seule voix, pour peser sur la marche du monde.

Pour gagner en efficacité et se donner les moyens de construire progressivement l'unité africaine, il a été décidé non seulement de réformer les institutions dans un esprit démocratique d'exercice en commun de domaines

de souveraineté, tels que la sécurité et la paix, mais également de fonder l'intégration africaine sur la construction d'entités économiques régionales.

Ainsi renforcée, l'Union Africaine reste confrontée sur les plans économique et politique à des défis nombreux et complexes dont les uns mettent en cause ses capacités d'action, les autres opposent ses pouvoirs et ceux des Etats-membres. A l'image de ce qui agite

actuellement l'Union Européenne, l'Union Africaine doit mobiliser ses 54 Etats très différents d'importance et de culture pour faire prévaloir l'intérêt commun et animer les chantiers sur lesquels se joue l'avenir du continent.

Les faiblesses de l'Union Africaine au regard des défis à relever sont bien connues: une solidarité insuffisante entre les Etats et les populations, la limitation des moyens d'action humains, financiers et militaires qui la rendent dépendante de l'extérieur, une très faible implication de la société civile dans son fonctionnement, les rivalités entre les puissances dominantes en son sein qui peuvent aller jusqu'à paralyser son action.

Sous l'autorité de la nouvelle Présidente de sa Commission qui peut compter sur le soutien de son pays d'origine, l'Afrique du Sud, l'Union Africaine est appelée à prendre en main le règlement des désordres politiques et militaires qui menacent sa crédibilité et à promouvoir le développement du continent à partir des travaux et des recommandations du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).



Création de l'UA - Durban 2002

Discours du Président Hollande, le 25 mai 2013, à l'occasion du Sommet du 50ème anniversaire de l'UA à Addis Abeba

Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Je remercie bien sincèrement le Premier ministre éthiopien, M. HAILEMARIAM, pour son invitation, parce que c'est un honneur pour la France d'être conviée ici à Addis-Abeba pour le 50e anniversaire de la création de l'Union africaine.

Je mesure ce qu'a été cet événement considérable, de pouvoir rassembler, réunir les pays d'Afrique qui avaient été pendant des décennies colonisés et qui retrouvaient non seulement leur indépendance mais leur dignité et leur capacité d'intervention avec l'Union africaine. En 50 ans, l'Afrique a fait de grands progrès. Elle s'est entièrement décolonisée. Elle a vaincu l'Apartheid et je pense à Nelson MANDELA.

L'Afrique, s'est démocratisée même s'il reste encore à faire et que les atteintes aux droits de l'Homme ne peuvent pas être d'avantage acceptées. L'Afrique, s'est développée même si les progrès accomplis n'ont pas permis de vaincre encore la pauvreté. Alors, amis africains, soyez fiers du chemin parcouru depuis 50 ans.

Mais aujourd'hui ma présence ici est pour évoquer l'avenir, l'avenir de l'Afrique, l'avenir de la relation entre la France, l'Europe et l'Afrique, et donc l'avenir du monde. Nous avons à relever ensemble, trois défis :

Le premier, c'est la sécurité : sécurité pour la population, sécurité pour le développement, sécurité pour la paix.

Or, aujourd'hui le terrorisme, les trafics, la piraterie ne concernent pas simplement l'Afrique, mais concernent l'ensemble du monde. C'est ensemble que nous devons combattre ces fléaux. C'est ce que nous faisons au Mali pour protéger le Sahel, et la France a pris, avec les amis africains de l'ouest, sa responsabilité comme l'avait fait l'Ethiopie lorsqu'elle est elle-même intervenue avec des pays de l'Union africaine en Somalie.

A chaque fois, il s'agit de lutter contre le terrorisme.

La France se situe en parfaite cohérence avec les orientations définies par l'Union africaine. Je considère que ce sont les Africains qui doivent assurer eux-mêmes la sécurité de l'Afrique. Mais la France est prête à travailler avec les Africains, pour renforcer les capacités d'action, pour doter les armées africaines des moyens de répondre à toutes les agressions.

Et je saisis cette occasion d'être présent pour cette manifestation, cette cérémonie, pour inviter à Paris, les 6 et 7 décembre

prochains, les chefs d'Etat africains pour un « sommet pour la paix et la sécurité en Afrique ». Nous définirons ensemble les formes de la meilleure coopération pour prévenir et traiter les conflits, et pour lutter partout contre le terrorisme

Le second défi que nous avons à relever, c'est le développement.



Le Président Hollande à l'UA

L'Afrique, et j'en suis conscient, est un continent d'avenir avec une croissance forte, avec des réussites exceptionnelles, et en même temps, les besoins restent considérables pour les infrastructures, pour l'éducation, pour l'aménagement des villes, pour l'agriculture. La France est également prête à contribuer par ses financements, à tout ce qui peut permettre le développement de projets pour l'Afrique.

La France est également disposée à ouvrir largement son marché avec l'Union européenne qui fait déjà beaucoup et qui peut faire encore davantage avec de meilleures conditions d'accès des produits africains, en Europe, dans le cadre d'un partenariat économique qui doit être exceptionnel.

La France souhaite également que l'Afrique puisse avoir davantage de place et de responsabilité dans les institutions financières internationales, la Banque mondiale, le FMI. L'Afrique doit être partie prenante au plus haut niveau de ces institutions. De la même manière, l'Afrique doit être un élément important de la gouvernance mondiale et la France soutient l'idée d'une présence comme membre permanent du Conseil de sécurité de l'Afrique à travers son organisation.

Le troisième défi que nous avons également devant nous, c'est l'environnement, c'est le développement durable, c'est la lutte contre le réchauffement climatique, c'est le combat qu'avait engagé le Premier ministre Meles ZENAWI, dont je salue la mémoire. C'est ce combat-là qu'il convient de poursuivre, parce que nous avons des signaux d'alertes très préoccupants avec la désertification, avec les sols qui se dégradent, avec l'eau qui est mal utilisée et des populations qui ne peuvent pas accéder à cette ressource essentielle.

Nous sommes également préoccupés par les atteintes à la biodiversité, par la destruction d'animaux dont l'Afrique est le seul continent à porter sur son sol.

C'est pour toutes ces raisons que la France compte accueillir en 2015 la Conférence pour le changement cli-

matique pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et les catastrophes qu'elles génèrent.

Sans attendre, la France prend l'engagement d'affecter une part significative des ressources tirées de la taxe sur les transactions financières pour les mettre au service du développement et de la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est pourquoi aussi à Rio+20, l'année dernière, j'ai souhaité que soit créée l'Organisation Mondiale de l'Envi-

ronnement et qu'elle soit installée à Nairobi pour bien montrer la responsabilité du monde à l'égard de l'Afrique et le rôle de l'Afrique dans la lutte contre les atteintes à l'environnement.

Mesdames et Messieurs,

La France est intimement liée à votre continent par son histoire, par les responsabilités qu'elle exerce, par les échanges

humains que nous avons établis depuis des décennies.

Je n'oublie pas qu'une partie de la population française est d'origine africaine, elle nous regarde aujourd'hui parce qu'elle espère dans l'approfondissement de la relation entre l'Afrique et la France.

Notre économie est tournée vers l'Afrique. Nos intérêts sont communs.

Et je n'oublie pas le rôle que la langue française joue dans nos relations, même si je n'ai jamais entendu faire de la francophonie une relation avec l'Afrique. La francophonie est à la disposition de l'Afrique. La langue française, c'est un outil de diversité, d'exception culturelle et vous nous faites grand honneur quand vous la parlez.

La France, pour tout dire, souhaite que l'Union africaine puisse prendre toute sa place sur la scène internationale, que l'Afrique se développe, que l'Afrique soit davantage sûre et de son présent et de son avenir.

Et c'est la raison pour laquelle la France dit aujourd'hui avec toute la solennité et toute l'amitié qui nous unie « Vive l'Union africaine » !



François Hollande avec la colonie française à Addis Abeba pour le cinquantenaire de l'UA

Au sujet de l'avenir de notre défense.

Général (2S) Gilbert Chavannes

L'éventualité d'une conflagration affectant directement la France a disparu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis lors, en effet, la dissuasion nucléaire garantit notre indépendance, la construction européenne éloigne les dangers de nos frontières, notre retour dans l'OTAN renforce la protection de notre territoire et nos forces armées, en cours de modernisation, assurent en permanence notre sécurité intérieure et extérieure.

Cependant, aux risques d'un conflit comme ceux d'autrefois, ont succédé des crises et des menaces de tous ordres, sans ennemi apparent, insidieusement multiformes et croissantes, dont l'une des plus déstabilisantes est celle du terrorisme. Pour y faire face, plus que jamais, il faut garder au niveau d'alerte nécessaire, des forces armées capables de maintenir pleinement notre sécurité, notre souveraineté et notre liberté.

Aujourd'hui, grâce à leur entraînement, leur réactivité, leur armement et la coordi-

nation de leurs actions, nos soldats, marins et aviateurs parviennent encore à remplir toutes leurs missions hexagonales et mondiales. Les résultats remarquables de leurs interventions « Harmattan » en Libye et « Serval » au Mali en ont donné récemment la preuve. Mais nos formations militaires commencent sérieusement, compte tenu de la réduction drastique de leur format et la lenteur dans le renouvellement de leurs moyens, à manquer de marges de manœuvre pour conserver, en toute hypothèse, leurs capacités opérationnelles.

* * *

Pourtant depuis 4 ans, sur la lancée du Livre blanc de 2008 et de la Loi de Programmation Militaire ou LPM 2009-2014, des progrès ont été réalisés qui ont permis et permettent pour quelque temps encore à nos trois armées de réagir plus fort, plus loin et plus vite.

C'est ainsi que le squelette de notre défense est maintenant solidement en place avec la mise en œuvre des 60 bases de défense interarmées et interservices dont 51 en

métropole, 5 outre-mer et 4 à l'étranger. Elles devraient toutes fonctionner à plein rendement en 2014.

L'Armée de Terre qui a réceptionné 10.170 systèmes « Félin » permettant la dotation de 10 régiments ¹, a reçu plus de 400 véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) sur les 630 programmés. Elle dispose déjà d'un millier de petits véhicules protégés (PVP) et a utilisé avec succès, en Afghanistan et au Mali, le canon Caesar de 155 mm dont, au final, 80 sont prévus. Mais le report du programme « Scorpion » de modernisation de l'ensemble du parc blindé est à regretter



L'A 400 M

La Marine, forte notamment de ses 4 SNLE, 10 SNA, 3 BPC, et 3 BCR ² a commencé à renouveler ses frégates de combat de 1er rang. C'est ainsi qu'elle a reçu, en fin 2012, la première frégate multimissions (FREMM). « L'Aquitaine », sur les 11 commandées (9 anti sous-marines et 2 de défense aérienne). Doté d'un hélicoptère NH90 « Caïman », ce type de bâtiment apporte des capacités déterminantes pour la maîtrise du milieu aéromaritime.

Mais il est à noter que le « Charles de Gaulle » étant en carénage, la France n'a plus aucun porte-avions sur les océans en ce premier semestre.

L'Armée de l'Air a créé un 3ème escadron de Rafale pendant l'été 2012 et devrait recevoir enfin en juillet 2013 à Orléans le 1er avion de transport A.400 M, baptisé « Atlas », sur les 50 commandés. Ces appareils, que souhaitent nos aviateurs depuis si longtemps, remplaceront avan-

1 A échéance, 20 régiments devraient être équipés de « Félin ».

2 SNLE Sous-marin nucléaire lanceur d'engins.
SNA Sous-marin nucléaire d'attaque.
BPC Bâtiment de protection et de commandement.
BCR Bâtiment de commandement et de ravitaillement

tageusement les vieux Herculès et Transall³. Mais l'aviation militaire devra encore attendre avant de disposer de drones et avions ravitailleurs en nombre suffisant.

* * *

« Nous dépenserons en 2014 exactement le même montant qu'en 2013 » a affirmé, concernant la Défense Nationale, le Président de la République, le 28 mars dernier.

En conséquence, le budget⁴ fixé à 31.4 milliards d'Euros (hors pensions) en 2013 devrait être maintenu en 2014. Mais aux premiers mois de 2013 se posent déjà les questions suivantes :

- Continuera-t-on à reporter d'importants crédits attribués à la Défense, comme ce fut le cas en 2012 ?
- Augmentera-t-on encore les délais de commande et

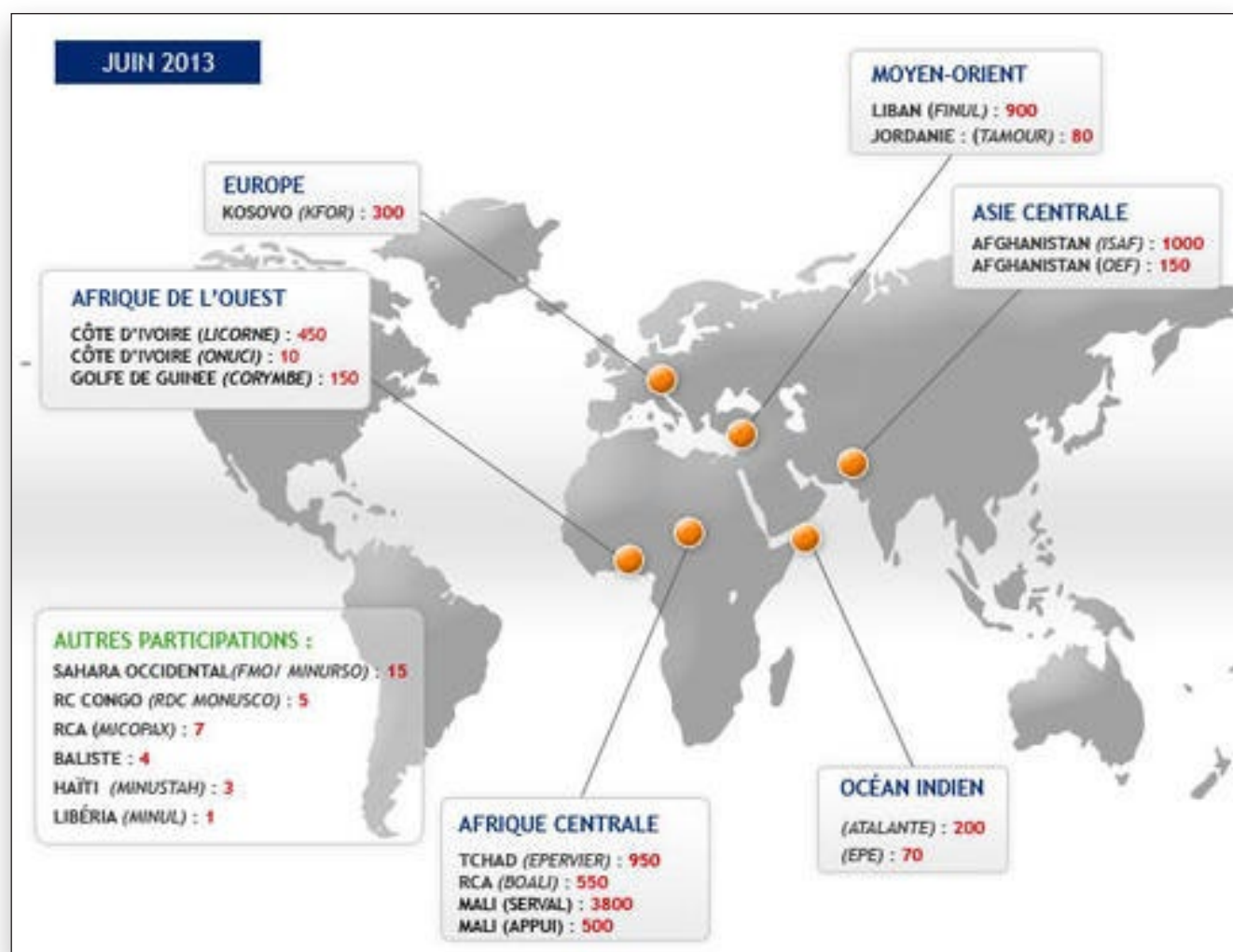
de livraison des équipements et des armements ?

- Tiendra-t-on compte de la hausse des prix des matériels et de l'inflation générale (2% en 2012) ?

Un nouveau Livre blanc, prenant en considération la crise économique, a été remis au Chef de l'Etat le 29 avril.

Suivant ses recommandations et succédant à la LPM 2009-2014, une loi en découlera qui déterminera la programmation militaire jusqu'en 2020. Ces documents intéresseront non seulement la Défense mais en outre l'industrie d'armement.

La mise en pratique de leurs données fera savoir comment, en dépit des difficultés financières actuelles, la France entend assurer sa défense et rester une grande puissance dans l'avenir. Je note déjà que, dans ce nouveau Livre blanc, une « attention particulière » est requise sur les enjeux maritimes et sur nos territoires d'outre-mer. ■



Carte des Opérations extérieures de la France dans le monde

3 L'A 400M a une capacité d'emport deux fois plus importante que le Transall. Il peut, par exemple, transporter 21 tonnes en 14 heures à La Réunion.

4 10% du budget général.



Lu dans la presse et dans les revues

Le Figaro Histoire n°7 « Quand l'Afrique était française »



Ce numéro du Figaro de l'Histoire contient une série d'analyses, à commencer par son éditorial de Michel de Jaeghere « Out of Africa » qui rappelle comment, voici deux siècles, alors qu'on parlait couramment de races, la colonisation et ses valeurs civilisatrices l'avaient emporté en toute bonne foi et avec l'appui de l'Eglise dans les grands pays occidentaux qui se taillaient des Empires.

Les choses ont bien changé depuis puisque reconnaître « le rôle positif de la présence française outre-mer » a fait scandale en 2005. Il est loin le rêve évanoui de l'exposition coloniale de 1931, « le temps béni des colonies », lorsque les belles parcouraient à dos de chameau les allées du bois de Vincennes pour s'émerveiller des constructions en terre battue inspirées de la mosquée de Tombouctou et s'étonner des formes audacieuses d'un art nègre qui préparait la révolution des arts décoratifs.

La colonisation fait toujours l'unanimité, mais aujourd'hui contre elle.

Les Français ont répudié sans retour de telles nostalgies. Ce qui recueille désormais leur adhésion, après avoir laissé les populations immatures d'Etats indépendants se partager entre la tyrannie et l'anarchie, c'est notre intervention au Mali, afin de mettre hors de combat les irréductibles qui ont levé contre l'occident l'étendard de la guerre sainte ou pour sécuriser des richesses minières... en somme les mêmes raisons qui avaient présidé il y a cent trente ans à la colonisation de l'Afrique.

Après la défaite de 1870

Les six chapitres sont tous brillamment illustrés comme la photo de couverture. Le premier, de Marc Michel, porte sur la conquête de l'Afrique noire qui avait été freinée par la défaite de 1870 et reprend pour des raisons à la fois économiques, politiques et idéologiques (Leroy-Beaulieu). L'intervention de Léopold II, en mettant ses agents dont Stanley dans le jeu en sera le catalyseur en créant une situation tellement confuse qu'elle amènera les puissances à prendre des gages territoriaux. Contrairement à ce qui est couramment dit et écrit, la Conférence de Berlin de 1885 ne partage pas l'Afrique, mais on se met d'accord sur ce que devrait être une « occupation effective » pour s'assurer par la suite des zones d'influence. En France cette situation offre des perspectives de carrière inespérées à des militaires qui comme Faidherbe, Savorgnan de Brazza ou Gallieni, qui deviendront du fait des territoires conquis ou des traités signés, des personnalités importantes de notre vie politique. Les rivalités avec les Anglais et les Allemands restent très importantes et l'on en viendra avec le drapeau français à Fachoda en juillet 1898 à deux doigts de la guerre.

Mais cette conquête n'aurait pu se faire sans l'appui des Africains. A la veille de la seconde guerre mondiale, même si certaines régions de l'AOF n'étaient pas entièrement pacifiées, 30.000 hommes, les fameux tirailleurs sénégalais étaient répartis dans nos différents théâtres d'occupation coloniale.

La fracture sahélienne

Dans le chapitre sur les « Lignes de fracture » Aymeric Chauprade montre comment l'actuelle guerre du Mali est héritière du renversement qui a enfermé dans les mêmes frontières les ethnies noires et les nomades qui les avaient dominées pendant dix siècles. Si en quelques années au moment de la conquête, la colonisation a éliminé des sultanats théocratiques africains, souvent en déclin, et assuré la paix pendant des décennies, l'équilibre qu'elle a établi n'a pas mis fin à dix siècles de domination sur les ethnies noires. L'impérialisme des Etats d'Afrique du nord sur le Sahara et le Sahel, la purification islamiste et l'appétit pour les ressources ne pouvaient que se reformer sur fond de vieille compétition franco-britannique dès que colonisation aurait disparu. Et l'auteur de noter in fine que « contraints de réparer leurs erreurs, les Américains s'engagent aux côtés des Français dans la chasse aux bandits sahariens, qui s'inscrit dans la droite ligne de l'œuvre de civilisation occidentale ».

Réponses aux habituelles interrogations

Daniel Lefeuvre répond avec précision à un certain nombre de questions qui se posent à ceux qui veulent faire un bilan trop souvent systématiquement négatif de la conquête : a-t-elle été particulièrement meurtrière ? Quelques centaines de tués, mais

sans doute une dizaine de milliers de victimes si l'on compte les maladies. Les évaluations sur les populations civiles sont difficiles, mais les auteurs admettent généralement que s'il y eut un recul démographique, bien d'autres facteurs que la conquête et notamment les luttes intestines sont entrés en jeu.

La colonisation a-t-elle reposé sur l'exploitation des indigènes ? Le portage et les chemins de fer auront fait le plus de victimes. L'indigénat et les législations forestières auront entraîné quant à elles davantage de situations humiliantes que victimaires.

La France a-t-elle apporté la civilisation ? Une fois passée la violence de la conquête lorsqu'elle eut lieu, il faut voir le nombre de situations d'esclavages et de pratiques barbares auxquelles la colonisation a mis fin du fait de la sécurité qu'elle a apportée. Le résultat de l'action sanitaire est indéniable et si celle-ci, comme l'enseignement a manqué de moyens, l'usage du français allant de pair avec l'alimentation a amené des progrès rapides au début du XX^{ème} siècle

Les soldats africains ont-ils servi de chair à canon ? Les statistiques le démentent, mais le problème qui ne s'est posé que plus tard, de savoir s'il était légitime d'engager des hommes dans des guerres qui ne les concernaient pas reste entier, encore aujourd'hui d'ailleurs.

La France a-t-elle pillé ses colonies ? Jacques de Marseille a montré il y a plus de trente ans combien cette terminologie était impropre aux relations entre la France et ces colonies. En effet, comment expliquer la croissance démographique de ces pays autrement que par une hausse de leur consommation d'ensemble ?

Les colonies ont-elles été le moteur de la croissance française ? Le rôle secondaire des débouchés co-

loniaux est désormais admis par la plupart des économistes dans leurs évaluations, au point que Paul Baroch se demande aujourd'hui si l'entreprise coloniale n'a pas finalement nuí davantage qu'elle ne l'a favorisé le développement économique de la France.

Dans les sables de Tombouctou

L'article de Geoffroy Caillit intitulé « Dans les sables de Tombouctou » analyse sur fond de magnifiques photos anciennes et récentes la situation depuis la reprise aux groupes djihadistes le 28 avril de la capitale du nord. Il rappelle combien cette capitale n'a cessé, depuis sa fondation au XII^{ème} siècle et les déconvenues de René Caillé dans les années 1820, d'alimenter les mythes et les fantasmes du monde occidental. Il aura suffi les violences des djihadistes pour rappeler au monde que Tombouctou n'avait pas été inscrite pour rien au patrimoine mondial de l'humanité, puisqu'elle possède et a pu conserver l'un des plus grands fonds d'archives manuscrites du monde musulman.

Savorgnan de Brazza

Un portrait de quelques pages est

consacré par Jean Louis Thériot à ce « Gentleman explorateur » qu'a été Savorgnan de Brazza, très mêlé à la vie

politique parisienne et différent de celui de moine soldat qu'il a donné lui-même dans ses explorations et ces récits. Anti-esclavagiste, diplomate, serviteur de la paix, dépourvu d'esprit mercantile, de Brazza aurait réalisé pour la France l'idéal le mieux abouti de la conquête s'il ne s'était heurté



Savorgnan de Brazza

aux compagnies concessionnaires et au lobby colonial. Ce sont eux qui, avec le paludisme, finiront par l'emporter le 14 septembre 1905, à Dakar au retour de son dernier voyage. Il reçut en son temps des funérailles nationales, mais il a été inhumé avec sa famille le 3 octobre 2006 dans un mausolée construit à sa mémoire par les autorités locales sur les bords du fleuve Congo, là où il avait signé un traité historique avec le roi Makoko. Brazzaville demeure d'ailleurs la seule capitale d'Afrique qui porte le nom de son découvreur.

Saga Africa

Thibaut Dary fait en quelques pages le portrait de quelques uns de ces officiers de l'armée française, ou missionnaires sur le terrain, hommes politiques en métropole, chefs de guerre africains qui furent les acteurs de cette Saga AFRICA à laquelle ils ont pris part : La Bourdonnais, El hadj Omar, Faidherbe, Samory et Gambetta, Mgr Lavigerie, Leroy-Beaulieu et Jules Ferry, Marchand et Dodds, Gouraud, Gallieni et Delcassé.

Premier pas dans la mondialisation

Dans un avant-dernier chapitre sur l'aventure africaine de la France, Albane Piot montre comment, de l'exploration scientifique à la conquête proprement dite, la colonisation de l'Afrique a conduit la France à affronter la concurrence des autres puissances. Et s'est inscrite de plain pied dès cette époque dans la mondialisation.

Tirailleurs - Bibliographie

Un dernier clin d'œil est donné à « La coloniale » avec ses deux ensembles ; l'armée d'Afrique, stationnée au Maghreb et la Coloniale, en Afrique noire. Suit une bibliothèque coloniale type où se retrouvent tous les grands noms qui ont participé ou servi à préparer, sans préventions ni exclusives ce numéro tout à fait exceptionnel. ■

Jeune Afrique n°53 du 7 juillet 2013

Interview de Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC

Propos recueillis, par François Soudan et Stéphane Ballong

Pascal Lamy Directeur général de l'OMC transmettra ses fonctions le 31 août prochain au Brésilien Roberto Carvalho de Azevêdo après huit ans de mandat. Ce socialiste, surdoué de sa génération, ancien Directeur de Cabinet de Jacques Delors, défend un social réformisme qui le place en réserve de la République. Il s'exprime avec une grande liberté et le talent pédagogique que lui confère son expérience, tant sur les problèmes économiques de l'Afrique que sur les positions de certains membres de la coalition gouvernementale. Même si ce changement n'est que pure coïncidence avec la négociation de l'accord de libre-échange qui s'engage avec les Etats-Unis, il est apparu à AROM intéressant de rapporter les propos de celui qui a largement traduit l'opinion de l'Europe auprès des pays du sud, et notamment de l'Afrique, au cours de la dernière décennie.

Jeune Afrique : vous achevez huit années à la tête de l'OMC, soit deux mandats. Etes-vous satisfait de votre bilan ?

Pascal LAMY : Si l'on se cantonne au rôle premier de l'OMC - ouvrir les échanges pour le développement -, le commerce mondial a doublé en dix ans, y compris en Afrique. Le commerce est plus ouvert qu'en 2005, et les pays en développement en ont souvent bénéficié, malgré une crise grave qui a déstabilisé l'économie mondiale pendant la moitié de cette période. L'OMC a gagné en visibilité et en influence, notamment grâce au travail que nous avons réalisé dans le domaine de la surveillance des politiques commerciales des membres à partir de 2008. Nous avons mobilisé 200 milliards de dollars (environ 150 milliards d'euros) supplémentaires au titre de l'aide au renforcement des capacités commerciales des pays en développement. Ce que, pour l'instant, nous n'avons pas réussi, c'est la sortie de la neuvième édition de la « bible » des



règles du commerce mondial. En résumé, on peut dire que le verre est aux deux tiers plein.

J.A. : Votre successeur, le brésilien Roberto Carvalho de Azevêdo, sera-t-il sur la même ligne que vous ?

P.L. : Etre directeur général de l'OMC, ce n'est pas la même chose qu'être dirigeant d'une entreprise ou d'un pays. L'autorité exécutive du directeur d'une organisation internationale est extrêmement limitée. Quand je suis passé de la Commission européenne à l'OMC, mon autorité exécutive a rétréci de trois quarts !

J.A. : Les négociations du cycle de Doha sont dans l'impasse depuis plusieurs années...

P.L. : Il faudrait, en effet, actualiser les règles du commerce international, dont le dernier amendement date de 1994. Car, depuis, le monde a changé. Au cours de la dernière décennie, la part des pays en voie de développement dans le commerce mondial a progressé beaucoup plus vite que celle des pays industrialisés. En 2012, pour la première fois, leurs exportations ont dépassé celles des pays développés. A présent, il faut montrer que l'OMC reste la seule plateforme multilatérale de négociation des règles facilitant l'ouverture des échanges.

JA : Mais comment débloquer les négociations qui ont été lancées en 2001 ?

P.L. : Ce qui compte, ce n'est pas la manière dont on procède, mais le résultat. Le plus probable et, de mon point de vue, le plus souhaitable, c'est qu'on avance progressivement : on prend dans le paquet des sujets importants, ceux déjà mûrs et qui peuvent être adoptés séparément. Les autres viendront par la suite. Depuis 2001 les priorités ont changé, parce que le monde a changé. Par exemple

: entre 2001 et 2008 la tendance des prix internationaux des produits agricoles était à la baisse et les échanges sérieusement perturbés par des droits de douane élevés ou des subventions liées aux prix. Ce contexte, combiné à des restrictions aux exportations, a posé les bases de la crise alimentaire de 2008. Nous sommes désormais dans une phase de hausse des prix agricoles à long terme.

JA : L'un des blocages de ces négociations porte sur les subventions au coton qui donnent lieu à un bras de fer entre Américains et africains....

PL : C'est un dossier emblématique de la nécessité de réviser les règles de l'OMC pour réduire le plafond des subventions. Car celles-ci faussent les échanges commerciaux et ne créent pas un environnement favorable à un développement des avantages comparatifs des pays qui n'ont pas la possibilité de subventionner leurs producteurs. Mais nous sommes parvenus à mobiliser 400 millions de dollars pour moderniser la filière coton en Afrique.

JA : L'OMC défend le libre-échange. Mais est-ce réellement compatible avec l'industrialisation de l'Afrique et, partant son développement ?

PL : Contrairement à une idée répandue, l'OMC ne prône pas le libre-échange intégral. Le principe de l'OMC c'est l'ouverture des échanges, c'est-à-dire l'élimination progressive des obstacles illégitimes aux échanges. Et les règles de l'institution reconnaissent que l'ouverture des échanges peut profiter plus ou moins aux pays selon leur niveau de développement. A l'OMC rien n'empêche un Etat africain de protéger son industrie ou son agriculture s'il pense que renchérir ses importations en vaut la peine. Mais, ce qui compte dans le monde d'aujourd'hui, c'est de s'insérer dans une chaîne de production, au bon endroit et au bon moment, et d'exploiter un avantage comparatif essentiellement lié à la qualité d'une population et à son travail. La vraie contrainte du régime commercial des pays africains, c'est celle qu'ils se donnent au titre de l'intégration régionale. Ce qui compte pour le Kenya ou pour le Rwanda, c'est le tarif extérieur de l'EAC (Communauté d'Afrique de l'Est). Pour le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, c'est celui de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest) ;

JA : La crise a suscité des pulsions protectionnistes en Europe. En France on parle de relocaliser certaines activités industrielles qui avaient été délocalisées au Maghreb, l'automobile par exemple, n'est-ce pas inquiétant ?

PL : A partir du moment où les processus de production se mondialisent, une part croissante de vos exportations dépend de vos importations. Il y a vingt ans, au niveau mondial comme en Afrique, 20% de la matière nécessaire à la fabrication des produits d'exportation étaient importés. Ce ratio est aujourd'hui de 40% et sera de 60% dans vingt ans. Dès lors que presque la moitié de vos exportations sont des importations auxquelles vous ajoutez de la valeur, plomber vos importations aurait pour effet de détériorer votre propre compétitivité. Dans les années à venir il y aura de plus en plus de délocalisations et de relocalisations. Et c'est une chance pour l'Afrique car, pour atteindre le marché global, au lieu d'avoir à bâtir un secteur de production intégré, elle n'a qu'à pénétrer un segment du secteur de production, ce qui est moins coûteux en capital. C'est ce qu'ont fait les pays asiatiques, et l'Afrique est en train de rentrer dans ce jeu.

JA : Le continent doit-il miser sur ses ressources naturelles ?

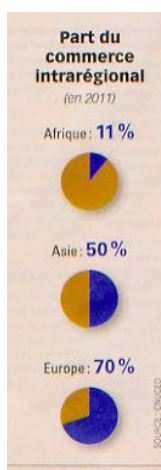
PL : Contrairement à ce qu'on entend souvent, la richesse de l'Afrique n'est pas dans ses ressources naturelles, mais dans sa population. Regardez les exemples de développement économique dans le monde depuis cent cinquante ans, les économies qui se sont le mieux développées sont celles qui ont privilégié leurs ressources humaines. Le meilleur exemple est celui de la Corée du Sud. En 1950, elle comptait parmi les pays les moins avancés. Aujourd'hui elle est devenue un pays développé, notamment grâce à l'éducation. La démographie est une formidable opportunité, à condition que l'Afrique s'adapte au monde économique actuel, un monde dans lequel la taille des marchés prime.

JA : Quel pays africain vous a impressionné durant votre mandat ?

PL : Disons que la partie de l'Afrique qui me semble avoir eu l'approche la plus constante, c'est l'Afrique de l'est avec l'EAC. Elle est en avance par rapport aux autres, et cela tient essentiellement à une volonté politique. Depuis une quinzaine d'années les leaders de cette région poussent à l'intégration régionale, en l'insérant systématiquement dans leur propre stratégie économique.

JA : Quid des chefs d'Etat,

PL : Paul Kagamé a clairement une vision, il assure une certaine stabilité au Rwanda et bénéficie de la crédibilité de quelqu'un qui a obtenu des résultats. Mélès Zenawi était un leader qui avait vraiment une vision continentale.



J'ai beaucoup travaillé avec lui, c'était un ami.

JA : Malgré tout ce qu'on peut lui reprocher en matière de gouvernance ?

PL : On a beaucoup tourné autour de ce pot... En ce qui me concerne, j'ai des idées claires là-dessus. Je comprends la tentation confucéenne d'un certain nombre de leaders politiques africains. Un bon souverain est là pour faire le bonheur de son peuple, dit Confucius. Si son peuple considère qu'il a échoué, il sera déchu.

JA : Pour en revenir à vous, comment voyez-vous l'après-31 août ?

PL : Je ne souhaite pas me lier les mains. Il se trouve que j'ai eu pendant très longtemps une grande indépendance (en tant que commissaire européen et directeur général de l'OMC). C'est une habitude dont je ne vois pas très bien comment je pourrais me défaire. Je vais continuer à réfléchir pour, si possible, agir sur la mondialisation, la régionalisation, l'intégration économique et sociale, etc. Ce sont des thèmes sur lesquels je conduis mes propres réflexions, après avoir accumulé de l'expertise.

JA : On dit que vous êtes le joker e François Hollande. Cette indépendance dont vous parlez est-elle compatible avec un poste ministériel ?

PL : J'ai 66 ans et j'ai passé l'âge de la chasse aux maroquins. Je n'ai jamais refusé de servir mon pays, je l'ai déjà fait à de multiples reprises. Mais je ne suis pas demandeur d'une carrière ministérielle. Il y a des choses que j'ai envie de faire et d'autres moins. J'y réfléchis et je me « calerai » quand j'aurai fini cette réflexion.

JA : Comment vous situez-vous par rapport au débat sur la démondialisation porté notamment par le socialiste Arnaud Montebourg, le ministre français du Redressement productif ?

PL : Arnaud Montebourg se trompe dans sa thèse sur la démondialisation, dont je dis et je maintiens qu'elle est réactionnaire. C'est comme le luddisme qui, au XIXe siècle, prônait le sabotage des machines sous prétexte qu'elles étaient mauvaises pour l'emploi. Je suis membre du parti socialiste depuis très longtemps, je suis d'accord avec 95% des sociaux-démocrates de cette planète. Je les pratique, je leur parle. Il se trouve que dans les 5% qui restent, il y en a une grosse proportion en France. Sans doute suis-je décalé aux yeux de M. Montebourg mais aux yeux de la majorité des mouvements progressistes mondiaux, c'est lui qui est décalé. Après tout, c'est une question d'échelle.

JA : Social-réformiste, c'est comme cela que vous vous définissez ?

PL : Absolument. Si je compare ce que je pense aujourd'hui à ce que je pensais lorsque j'ai pris ma carte de socialiste en 1969, je suis plus ferme sur la nécessité d'assurer une justice sociale par différents moyens. Je suis par exemple plus intransigeant en matière de lutte contre les inégalités, d'accès au savoir et à l'éducation, et sur la nécessité d'instaurer des filets de sécurité dans un monde qui, à cause de son intégration, devient plus stressant, plus volatil. Mais je suis plus ouvert sur le plan économique.

JA : L'extrême droite agite les épouvantails de la mondialisation, du libre-échange, etc. Des thèmes qui vous sont chers

PL : Je pense que la frontière entre les tenants de la démondialisation et ceux de la xénophobie n'est pas très éloignée. On est dans un monde intégré et qui va continuer à s'intégrer à grande vitesse sous l'effet de la technologie et de la logique du capitalisme globalisé. En même temps, chacun a besoin de se construire sur des identités individuelles et collectives.

Dans les cinquante années à venir, le problème sera la tension entre l'intégration économique et l'intégration anthropologique. Les marchés et la technologie intègrent, connectent, voire hyper-connectent. Les systèmes de représentations, les imaginaires, les rêves, la culture, tout ce qui fait l'identité individuelle et collective demeure local. Comment articuler ces différents niveaux d'identité dans un monde qui va continuer à se globaliser ? A mon avis, c'est là que réside le problème de fond ?

Siège: Genève, Suisse

Créée le: 1er janvier 1995

Créée par: les négociations du Cycle d'Uruguay (1986-1994)

Nombre de membres: 159 pays au 2 mars 2013

Budget: 196 millions de francs suisses pour 2011

Effectif du Secrétariat: 640 personnes

Direction: Pascal Lamy (Directeur général)

Fonctions:

- Administration des accords commerciaux de l'OMC
- Cadre pour les négociations commerciales
- Règlement des différends commerciaux
- Suivi des politiques commerciales nationales
- Assistance technique et formation pour les pays en développement
- Coopération avec d'autres



Vu à la télévision

MALI : **faut-il crier victoire ?**



Le Magazine de France 2 du 22 avril a bien montré à travers cinq sujets la difficulté et la complexité de la reconstruction d'un Etat quasi failli, un peu plus de trois mois après le début de l'opération Serval. Celle-ci a non seulement évité le pire en stoppant l'avance des djihadistes, mais elle est allée reconquérir les grandes villes du nord, Tombouctou et Gao, et nettoyer le sanctuaire des Ifogas. Elle est néanmoins loin d'avoir atteint tous ses objectifs, au moment où le désengagement voulu par l'Elysée s'amorce. Le premier sujet, chronique de Gao de Loïc de la Mornay et Nicolas Bertrand, avec les actions hostiles qui se sont reproduites depuis, illustre bien la lente et difficile renaissance de cette grande ville du nord est après douze mois et de présence du Mudjao.

Le second reportage se situait au cœur du sanctuaire d'AQMI, surnommé la planète mars par les militaires, avec des températures infernales et où le moindre relief peut receler un piège. La découverte de caches

d'armes significatives et la présence d'adolescents illustrent assez bien la difficulté d'un combat dans lequel nos lourdes panoplies d'armes et nos modes de progression, qui peuvent difficilement passer inaperçus ont sans doute des difficultés à s'imposer face à des ennemis disséminés et fuyants

Le troisième sujet, sur la question Touareg, traité par Laurent Hamida et Olivier Joffre à partir de Kidal, a été le plus révélateur car il a montré la parfaite lucidité des responsables du MNLA qui n'entendent absolument pas confier leur sécurité à l'armée malienne au demeurant traumatisée par le massacre d'Agueloc. Les peurs ancestrales paraissent là difficilement surmontables et les responsables Français en sont sans doute parfaitement conscients.

Le quatrième reportage d'Anne Poirer et Thierry Breton sur « La Malédiction de l'or » a été lui aussi assez significatif car inattendu. Il a montré qu'en dépit de tout ce qui se passe dans le pays une véritable ruée vers l'or, pour le meilleur et pour le pire, se produit dans toute une partie du pays.

Enfin le dernier reportage sur « Quel Islam pour le Mali » a bien montré les tensions potentielles qu'avait fait naître dans le nord du pays une année de menées salafistes incontrôlées, très éloignées de la pratique malienne habituellement très ouverte. ■

Extrait d'un article d'Olivier Herviaux dans Le Monde du 23 avril

« Guerre d'Algérie, la déchirure »

*de Gabriel Le Bomin
et Benjamin Stora.*



Ce film récent en deux parties, 1954-58 et 1958-62, faisant largement appel à des images d'archives, est un remarquable document qui fait revivre à chaud, avec des images choc, la douloureuse période de la guerre d'Algérie. L'analyse politique, avec la voix off de Kad Merad pour assurer le commentaire, explique et accompagne le déroulement des événements, dramatiquement rapportés, avec des scènes de guerre ou de violence qui ne sont pas occultées. La présence de grands témoins, Mendès France, Guy Mollet, Mitterrand, Soustelle et, bien sûr de Gaulle et les généraux du côté français, comme Ben Bella du côté algérien, font de ce documentaire une

œuvre de référence pour l'histoire de la France.

Ce film aurait du être présenté chronologiquement avant celui d'Hervé Bourges « L'Algérie à l'épreuve du pouvoir 1967-2012 » réalisé par Jérôme Sesquin, davantage destiné à un public algérien,

dont AROM a rendu compte dans son Bulletin n°28. Tous deux, avec les livres de Benjamin Stora, constituent l'ensemble historique et filmographique le plus complet que l'on puisse recueillir actuellement sur cette période. Il est disponible sur internet.

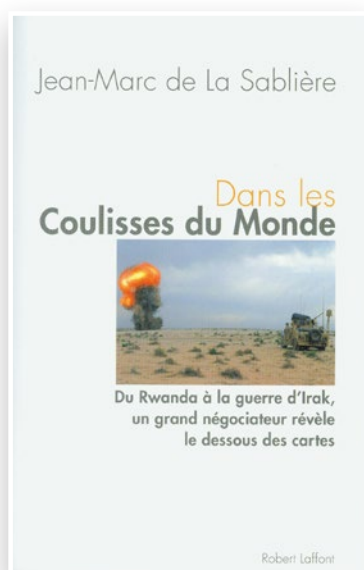
Le problème se pose de savoir si, compte tenu des blocages ou des évolutions intervenues depuis cinquante ans, de tels documents sont utiles pour aider à tourner la page de relations qui restent difficiles et bâtir avec l'Algérie un nouvel avenir. ■



Lu chez le libraire

« Dans les coulisses du monde »

Jean-Marc de la Sablière ;
Editions Robert Laffont.



Fils de diplomate, Jean-Marc Rochereau de la Sablière a eu l'avantage de vivre très jeune en Italie, au Moyen-Orient et en Amérique latine, dans des pays où il est revenu par la suite. Aussi à l'aise en anglais qu'en espagnol, il a partagé très tôt avec son épouse Sylvie, fille de magistrat résistant, elle-même élève de Sciences-Po, ses années de préparation à l'ENA d'où il sortit en 1973

dans la promotion Rabelais après avoir eu entre autres comme condisciples, Daniel Bouton, Philippe Jaffré, François Léotard, Gérard Longuet et Laurent Fabius.

Appelé à servir dans les cabinets ministériels de Jean Sauvagnargues puis de Louis de Guiringaud, son goût de l'effort et sa connaissance du milieu politique en font un collaborateur apprécié, notamment de Maurice Ulrich qui sera son premier mentor et le propulse vers Matignon dans la brillante équipe de Raymond Barre. Il la quitta pour un premier séjour à New-York en 1981 d'où, après un passage à la direction d'Afrique, il est nommé par Jean-Bernard Raimond, adjoint au Directeur des Nations Unies. Il reviendra quelques années plus tard comme second à New-York à l'occasion de la première crise irakienne. En 1992 son profil intéresse la gauche qui lui confie la Direction des Affaires africaines et malgaches. Après l'épisode Balladur, il entrera en contact avec Jacques Chirac et Alain Juppé, époque à laquelle il aura à traiter l'affaire du Rwanda. Nommé Ambassadeur en Egypte, il y restera jusqu'en 2000. Il revient ensuite à l'Elysée, où Dominique de Villepin est Secrétaire général, pour remplacer Jean David Levitte comme sherpa de Jacques Chirac. Il renouera alors avec « la guerre illégitime » que constitue le dossier irakien. Son troisième

séjour à New-York sera celui de représentant permanent avec, le 14 février 2003, le fameux discours de Dominique de Villepin devenu Ministre. Jean-Marc de la Sablière sera aussi, aux Nations Unies, au cœur des combats contre les attentats et pour les droits de l'homme. Elevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 2008, Il terminera sa carrière à Rome, sous Nicolas Sarkozy et Alain Juppé, en ouvrant notamment le palais Farnèse à une exposition qui fera date. « La France est-elle en train de se provincialiser ? » se demande-t-il, en conclusion quelque peu désabusée après tant d'aventures.

Note de l'Editeur

« Plus encore qu'un diplomate de premier plan, Jean-Marc de la Sablière s'est imposé comme un grand négociateur, au cœur de toutes les grandes négociations internationales des quarante dernières années. Dix ans après le déclenchement de la guerre d'Irak, il nous fait revivre l'engagement de la France au sein du Conseil de sécurité. Son témoignage nous plonge ainsi dans les coulisses de l'ONU dont il nous dévoile les mécanismes complexes, les affrontements et les jeux d'influence qui s'y déroulent entre les différentes puissances.

L'auteur raconte également le

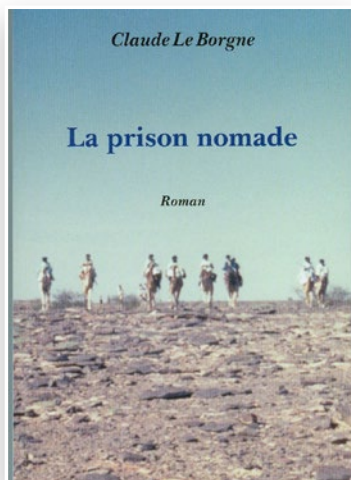
combat permanent pour faire progresser, au nom de la France, la cause des droits de l'homme et celle de la paix et de la sécurité. De 1991 à 2006, il fut en première ligne pour faire adopter par les Nations Unies les résolutions nécessaires face à la répression des Kurdes par Saddam Hussein, à la tragédie du Darfour, à la crise du Liban ou au conflit israélo-palestinien.

En se fondant sur son expérience, l'auteur livre une analyse particulièrement éclairante de l'actualité immédiate en Europe et dans le monde arabe notamment. Un document historique passionnant qui permet de mieux comprendre les enjeux et les réalités du présent »

Raymond Césaire

«La prison nomade»

*Claude Le Borgne ;
Editions Economica 2013.*



Il s'agit d'une réédition qui vient à point nommé puisque ce roman, qui se lit comme tel, avait été publié en 1990 chez François Bourin et avait obtenu le prix Americo Vespucci créé cette année là par le festival de Géographie de Saint-Dié-Des Vosges et qui fut attribué par la suite à des écrivains aussi éminents que Pierre-

Jean Rémi, Eric Fottorino, Ahmadou Kourouma, et Isabelle Autissier en 2009. Il avait également obtenu le prix Robert Delavignette de l'Académie des Sciences d'Outre-mer en...

Ce récit est inspiré de celui des voiliers marchands des XVIIIème et XIXème siècles ayant fait naufrage dans la tempête et dont les équipages s'entretenaient pour survivre ou se trouvaient prisonniers des barbares. Le jeune matelot, Joachim, héros du livre, échoue sur les côtes sénégalaises et se retrouve, heureusement avec son Maître d'équipage, prisonnier des Maures. Réduit en esclavage et gardien de chameaux, il apprend très vite le désert et l'islam pour devenir le compagnon accepté des bergers nomades. Après plusieurs tentatives d'évasion manquées, seul ou avec son jeune compagnon d'esclavage, Brahim, il rapporte avec la langue raffinée que lui prête l'auteur, les découvertes qu'il fait d'une tribu à l'autre, de la vie quotidienne. Il comprend la manière dont s'orientent les chameaux, leurs émois, les haines et règlements qui opposent les tribus qui se font la guerre, les peurs qui s'installent et la manière dont les noirs sont traités. Il finit par accepter, après de multiples tribulations qui sont autant de sujets d'observations, le charme sévère de la vie nomade qui durera jusqu'à sa libération, quelques années plus tard.

Chacun des 24 chapitres du livre, divisés en trois parties, est précédé d'un petit résumé qui en fait une histoire à lui seul. Le début est un cours des termes de la marine à voile dont seul un breton de souche peut être familier. La description du désert est accompagnée d'un glossaire. On y retrouve tous les termes de la méharée que l'auteur a également connue. On regretterait presque l'absence d'une carte pour imaginer les lents déplacements caravaniers à la recherche de points d'eau ou de pâturages entre les Ouled Délim et les Ouled Abd el Oahad pour arriver

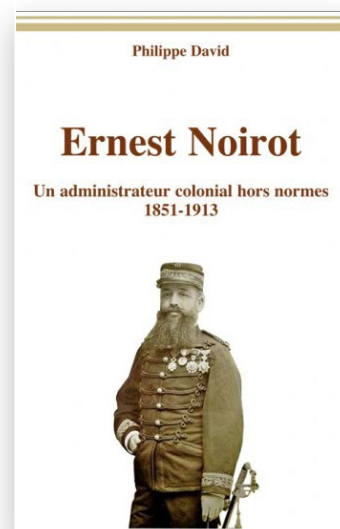
à Gléymine.

Ce livre va fasciner, s'ils ne l'ont déjà lu, car c'est un classique, ceux qui ont servi en Mauritanie et dans les pays sahélo-sahariens. Il vient à point nommé car, si le massif pierreux des Iforas est différent, les sables qui l'entourent et les peuples qui y vivent ont sans doute encore des traits de caractère ou de comportement voisins des personnages de ce roman. Au mieux « La prison nomade » fera rêver un soldat de l'opération Serval, s'il n'est pas harassé sous sa panoplie d'armes ou prisonnier de sa console.

Raymond Césaire

« Ernest Noiro, un administrateur colonial hors normes. 1851-1913 »

*Philippe David ;
Cahier photos de 16 pages.
KARTHALA 2012.*



« Histrion », photographe fantaisiste, impertinent et mal léché,

inopinément confronté à l'Afrique, Ernest Noiro, aux multiples vertus, aux innombrables défauts, aura irrité, indigné ou au contraire séduit tous ses chefs successifs. Découvreur, avec le docteur Bayol, en 1881, d'un Fouta-Djalon guinéen encore indépendant et théocratique, il reviendra en 1897 le « casser » sans ménagement.

Partout où il passe, au Sénégal comme en Guinée, pendant vingt-cinq ans, commandant à poigne mais réalisateur infatigable, il organise, invente et construit. Déconcertant et sulfureux parfois, il imagine le chemin de fer, la culture attelée, les fermes-écoles, l'éducation féminine et l'alphabétisation, la poste rurale et les jardins d'essai.

Pionnier en tout, inlassable, il amène à Paris pour l'Exposition de 1889 le premier « Village sénégalais », dessine ou peint ses voyages et note les mélodies qui les ont parfois accompagnés.

Commencé aux Folies-Bergère et aux Folies Dramatiques de Paris, l'étrange parcours professionnel d'Ernest Noiro, amoureux et rudoyeur d'Afrique, s'achèvera dans sa petite ville natale par un glacial après-midi de décembre. Mais à Kaolack, au Sénégal, un pont (deuxième du nom) témoigne toujours, cent quinze ans après, de son oeuvre et de son originalité.

Philippe David, magistrat, breveté de l'ENFOM, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer et fondateur de l'association « Images et Mémoires », coopérant et fonctionnaire international en Afrique pendant trente ans, est l'auteur, notamment aux Éd. Karthala, de nombreux ouvrages et articles consacrés à l'Afrique (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Sénégal, Togo...) et à la présence des Africains en France et en Europe.

Les combattants africains dits « Tirailleurs Sénégalais » au secours de la France (1875-1945) ».

*Samuel Mbajum :
Préface du général Pierre Lang.
Editions Riveneuve .*



Ce livre est un concentré de l'épopée héroïque des combattants africains qui mirent leurs forces et leur combativité au service de la France entre 1857 et 1945. Il est le résultat de plus de trois années de recherches en France, aux Archives nationales, au Service Historique de la Défense à Vincennes, à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre, et auprès de nombreuses municipalités. La consultation de nombreux ouvrages et documents spécialisés a permis de compléter ces sources. Certains éminents spécialistes qui ont lu le manuscrit estiment qu'il aurait pu faire l'objet d'une thèse. Ce livre présente l'essentiel de l'aide cruciale que ces combattants ont apporté à la France pour façonner son destin entre la der-

nière moitié du 19e siècle et la première moitié du 20e siècle, une histoire très largement méconnue par les Français, et même d'une grande partie des Africains. Cette épopée est émaillée de faits militaires dont certains sont entrés dans la légende. S'il y en a un qu'il faut retenir, même s'il n'est pas le plus important, c'est l'histoire de la création du poste militaire de N'Couna par Savorgnan de Brazza en 1881 : en défendant ce poste avec une téméraire détermination face aux convoitises de l'explorateur anglais Stanley, le Sergent « Tirailleur Sénégalais » Mamadou Lamine sauve cette localité qui, baptisée plus tard Brazzaville, deviendra, 59 ans plus tard, la « capitale de la France Libre » d'où le Général De Gaulle lancera son opération de libération de la France.

Samuel Mbajum est né au Cameroun en 1946. Il est diplômé de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI) de l'université de Tunis. Il a fait une incursion dans la diplomatie entre 1973 et 1984 (Conseiller de presse à l'ambassade du Cameroun à Paris). Vice Secrétaire général de l'Union des Journalistes Africains (UJA) de 1985 à 1997, il participe, entre autres activités internationales, aux élections générales post-apartheid de 1994 en Afrique du Sud en qualité d'observateur des Nations-Unies. Aujourd'hui journaliste free-lance, il s'est reconverti dans l'écriture, avec un intérêt particulier pour la période de la décolonisation, et comme sujet de prédilection l'histoire des combattants africains connus sous le nom générique de « Tirailleurs Sénégalais ».

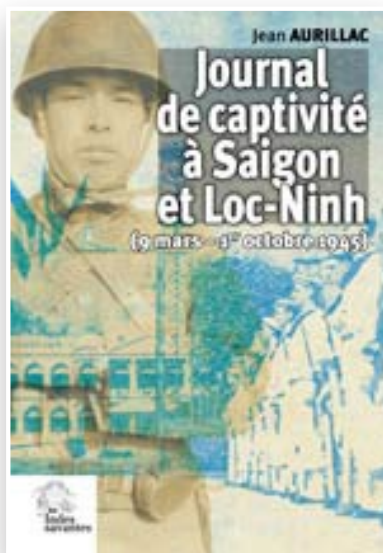
***Journal de
captivité à Saigon
et Loc-Ninh
(9 mars – 1er
octobre 1945)***

Le coup de force japonais en Indochine

Par Jean Aurillac

Editions : Les Indes savantes

280 pages - 2012



En mars 1945, la situation juridique internationale de l'Indochine est vraiment extraordinaire :

A Paris le Général de Gaulle est, depuis septembre 1944, le président de GPRF (Gouvernement provisoire de la République Française).

En Indochine, son représentant officiel est toujours l'Amiral Decoux, nommé par Vichy (en Juin 1940) et reconnu comme tel par le Japon, mais depuis février 1944 de Gaulle avait nommé, comme son délégué général et chef de la résistance contre les japonais le Général Mordant.

De difficiles négociations avaient lieu entre les deux états majors de ses deux "représentants", avec, notamment la participation de Jean Aurillac, directeur de Cabinet de l'Amiral Decoux.

Le 9 mars 1945 : le Japon clarifie cette situation ambiguë en prenant

tout simplement le pouvoir en Indochine à la place de la France.

Le présent livre de J. Aurillac, édité soixante sept ans après les événements fait connaître de l'intérieur, quelle a été la situation de l'Amiral, Gouverneur général et de pratiquement tous les responsables français internés par les japonais lors de leur coup de force jusqu'à leur capitulation cinq mois plus tard (et même après).

Ce livre, très intéressant, qui éclaire des événements peu connus est composé de deux parties bien différentes.

Une préface (28 pages) "Les événements sous le regard de deux enfants qui ont grandi".

Ces enfants ce sont ceux de l'auteur, Michel (16 ans à l'époque) et son frère François (7 ans) réfugiés alors avec leur mère à Dalat. Ils racontent avec simplicité les faits marquants qu'ils ont retenus dans un contexte dont la plupart des français et des Indochinois ne se rendaient par vraiment compte.

Les pages consacrées à la dernière classe à Saigon sont très émouvantes ; elles font penser à la célèbre dernière classe « des français et alsaciens lorrains en 1871 » Les pages consacrées aux internés, avec leurs parents au retour de Dalat au Palais Norodom de Saigon puis sur la plantation de Loc-Ninh éclairent bien quel était le contexte général de l'Indochine et donnent des précisions sur la carrière de leur père qui, par discrétion, n'en parle pas dans son journal.

Ce journal est tenu au jour le jour, à partir du 14 mars. On y apprend des détails sur l'ultimatum japonais remis par l'Ambassadeur Matsumoto à l'Amiral et le refus de ce dernier. (En annexe figure le texte apocryphe d'une fausse déclaration de l'Amiral

rédigée par les services de propagande japonais). On apprend aussi quels étaient la composition exacte de la soixantaine de dirigeants français, parfois accompagnés de leurs familles, incarcérés dans le Palais Norodom en même temps que l'Amiral Decoux et le fonctionnement de la vie de tous les jours avec ses incertitudes, ses ragots, les nouvelles du pays ou du monde diffusées par la radio de propagande officielle japonaise (les postes de TSF personnels ont été confisqués).

Au reste, Aurillac indique que dans l'ensemble les rapports avec les geôliers japonais ont été assez corrects.

Le 9 mai : tous les internés sont dirigés sur la plantation d'hévéas de Loc-Ninh à 135 kms au Nord de Saigon. Le directeur, M. Lalane, est toujours présent, sympathique. Trois de ses villas ont été réquisitionnées et les familles, femmes et enfants compris, sont réparties entre celles ci.

La vie, somme toute, n'est pas très dure physiquement et les journées s'écoulent, monotones, fastidieuses dans l'incertitude. Au fur et à mesure des semaines, les nouvelles que les reclus peuvent connaître peu à peu sont commentées avec pertinence par Aurillac. Dans les derniers jours d'août ils apprennent que le Japon a signé un armistice.

Le 1er septembre, c'est la joie de recevoir la première visite de deux officiers français le Colonel Cedile (ancien jeune condisciple d'Aurillac à l'Ecole coloniale). C'est aussi la douche froide en apprenant que les français n'arriveront pas tout de suite et seront remplacés par les troupes britanniques au sud et celles des chinois au nord. Les journaux du mois de septembre sont l'objet de commentaires de plus en plus fournis sur la situation en Indochine (de plus en plus inquiétante et anxiogène) et mondiale à la suite de la bombe

d'Hiroshima. Pendant ce mois, ce sont toujours les japonais qui montent la garde et à ce sujet Aurillac rend hommage à la correction des japonais dignes dans la défaite ; leur patron sur place met un point d'honneur à transmettre ses respects à l'Amiral !.

Par contre grande déception des prisonniers sur le comportement des autorités françaises à leur égard.

1er octobre : départ en camion le soir ; nous couchons à Bangkok. Note, vraiment très brève, du journal.

18 octobre : Aurillac est enfin à Paris. Il vient de passer une semaine en captivité sous la garde policière à la caserne des Tourelles. Il reprend la rédaction de son journal qu'il a cessé de tenir depuis le 1er octobre :

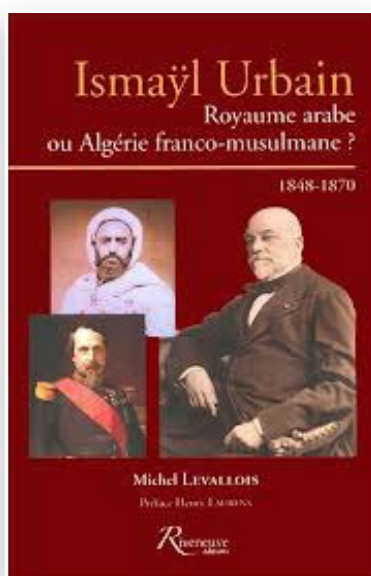
- Etapes des 1er, 2 et 6 octobre, c'est le récit du départ des prisonniers des japonais : retour en avion sans passer par Saigon comme demandé par les libérés. Escale à Bangkok, Rangoon, Calcutta, où ont lieu des rencontres avec quelques agents de la France Libre notamment M. Raymond Conseiller pour les affaires politiques du nouveau patron de « l'Indochine française » l'Amiral Thierry D'Argenlieu, lequel n'a pas voulu voir, à Chandernagor où il réside provisoirement, son prédécesseur à Saigon l'Amiral Decoux.

Triste pour ne pas dire sinistre, arrivée en France : « Après 9 ans passés en Indochine et sept mois de captivité par les japonais, cette criante injustice devra être réparée. Comme l'écrit Aurillac. Cette injustice a été heureusement réparée puisque cinq années plus tard le Directeur de Cabinet de l'Amiral Decoux était nommé Directeur de Cabinet du Général de Lattre de Tassigny Haut Commissaire en Indochine... ».

Serge Jacquemond

Ismayl URBAIN Royaume arabe ou Algérie franco-musulmane 1848-1870.

*Par Michel Levallois
Préface d'Henry Laurens
Riveneuve éditions
Paris 2012. 872 p.*



Bien souvent l'histoire apparaît à nos yeux comme un théâtre d'ombres, où l'on perçoit imparfaitement le jeu des personnages dans toute leur vérité. Il n'est pas rare que ceux qui occupent le premier plan du visible occultent le jeu d'acteurs trop vite reclus dans la position de second rôle, et dont la présence a pesé cependant plus lourd qu'on ne pouvait l'imaginer. À l'heure des études se déclarant « post-coloniales », il y a, à ce titre, matière à reconsidération pour saisir le sens des événements historiques. L'ouvrage de Michel Levallois nous en donne une illustration éclatante, dont on peut tirer nombre d'éclairages sur la scène des conquêtes coloniales qui suivirent

celle de l'Algérie.

Ismayl Urbain figure dans l'arbre généalogique de l'auteur, descendant par une arrière-grand-mère d'une esclave guyanaise. La famille ainsi comprise comporte une greffe Levallois, partie prenante de l'histoire coloniale consécutive. Michel Levallois a ainsi entrepris de remettre en lumière cet ascendant hors du commun, retraçant, dans un premier ouvrage, les étapes menant de la Guyane à l'Égypte et à l'Algérie (Michel Levallois, Ismayl Urbain, une autre conquête de l'Algérie – Paris, Maisonneuve et Larose, 2001), couvrant la période 1837-1848. Ce nouveau livre traite de l'étape cruciale 1848-1870 où, la conquête étant pratiquement achevée, se pose le problème du statut du territoire colonial et de ses habitants dans l'espace de la souveraineté française. Il s'agit d'un tournant capital puisque l'on sort véritablement du « commerce triangulaire » et de l'exploitation des « îles à sucre » par la main-d'œuvre esclavagiste, pour inaugurer la « colonisation territoriale » dont il faut fixer les objectifs, les règles, instrumenter les outils. En un quart de siècle, à partir de la Seconde République, le fait colonial va prendre un nouveau visage et l'application algérienne développera les conséquences qui marqueront les conquêtes subséquentes de l'Afrique subsaharienne et de l'Indochine. En effet, dans ces dernières aventures, nombre de grands acteurs militaires avaient fait leurs premières armes sur le sol algérien.

Ismayl Urbain, né en 1812, se trouve d'abord au contact du monde musulman en Égypte, où il se convertit à l'Islam sans renier ses attaches chrétiennes, avant de s'engager dans la carrière d'interprète militaire, puis, se passionnant pour la culture arabe dont il maîtrise profondément la langue, il est fasciné par un Islam qui lui apparaît comme riche d'humanité, de tolérance, d'esprit de concorde. Il avait déjà pris place dans le mou-

vement saint-simonien prêchant un « nouveau christianisme » prenant ses distances avec la lourdeur des contraintes ecclésiastiques, et résolument ouvert au progrès de la science et de la technique. Le visage de l'Islam qu'il rencontre lui apparaît comme profondément accordé à ces sensibilités saint-simoniennes. Il écrira, en 1852 : « À mesure que je m'initiais aux coutumes et aux croyances des Arabes, mes sympathies étaient vivement excitées. Les rapports des hommes entre eux me paraissaient plus sincères ; la loi et la religion laissaient à chacun la précieuse indépendance de la vie domestique. Il y avait partout une admirable simplicité qui me séduisait... » (p.148).

Michel Levallois campe un portrait approfondi de cet homme qui, dans son destin personnel, incarne les grands défis de la rencontre des cultures procédant du choc colonial. Urbain s'enracinera dans la société arabo-berbère. Il y prendra femme, fondant une famille intégrée au milieu, sans pour autant rompre avec le monde occidental, et gardant ses attaches saint-simoniennes.

En 1837, il avait pris pied dans les affaires algériennes à partir d'un poste dans les bureaux de la Direction de l'Algérie, au sein du ministère de la Guerre. C'est le début d'une position d'influence qui ne fera que s'amplifier du fait de sa connaissance exceptionnelle des réalités algériennes. Le dispositif colonial est alors, pour l'essentiel, entre les mains de militaires, au niveau institutionnel. Les supérieurs et partenaires d'Urbain sont des généraux que l'évolution du système politique, à travers la transition du pouvoir orléaniste vers le régime impérial, fera naviguer dans le triangle de forces qui régit la politique coloniale : au sommet le cabinet du Prince, puis le ministère de la Guerre et sa direction de l'Algérie, et sur le terrain, le Gouvernement

général et ses services. Dans ce dernier niveau s'articulent, de façon non dénuée d'ambiguïté, les responsabilités de l'administration civile préfectorale s'appliquant aux zones de peuplement européen, et celles des Bureaux militaires contrôlant les secteurs stratégiques de la conquête, à dominante indigène.

Ces responsables se divisent en deux clans dont les antagonismes se révèlent quasi-irréductibles. D'une part, les partisans d'une colonisation assimilationniste extensive : il s'agit d'élargir le territoire de la France sous une loi unificatrice, soumettant les indigènes au renoncement à leur statut culturel et religieux propre sans leur donner pour autant l'accès à la citoyenneté, et faisant la part belle aux « colons » venus de la métropole s'appropriant massivement les terres soustraites aux autochtones. D'autre part, les tenants de la mise en place d'un statut original préservant les spécificités religieuses et culturelles, avec la ferme intention d'y développer un ferment de modernisation permettant d'inédites accords avec la civilisation française

Urbain joue un rôle essentiel pour en convaincre ses supérieurs et son influence remonte jusqu'au sommet, puisqu'il sera jusqu'au bout soutenu et protégé par Napoléon III séduit par l'avènement d'un Royaume arabe associé à sa couronne. Mais dans le camp adverse comprenant les « colonistes » bientôt ralliés aux « républicains » la résistance s'organisera contre le Royaume arabe utilisé par eux comme un épouvantail pour condamner la politique impériale jugée trop favorable aux Arabes et préjudiciable à la colonisation.

Au long de ces décennies, Michel Levallois entreprend une élucidation en profondeur du jeu des intérêts en conflit, de la compétition des acteurs, en suivant pas-à-pas l'histoire d'Ur-

bain qu'il reconstitue à travers un travail exceptionnel d'exploration archivistique et documentaire. La chute de l'Empire en 1870 verra le triomphe des « colonistes », et se dessine alors la problématique des étapes ultimes d'une aventure coloniale débouchant sur une nouvelle conquête, au rebours de la première : celle de la liberté, dans le siècle à venir. Urbain, des meurtrissures à l'âme, dut se retirer du jeu institutionnel. Il continuera cependant à défendre ses idées dans la presse, jusqu'à sa mort en 1884.

Ce livre est essentiel pour saisir l'évolution globale de l'organisation et de l'action coloniale dans cette transition historique de grande portée. Il met en scène les acteurs dans leur environnement, faisant droit à la dimension de la vie personnelle dans le jeu collectif. Ainsi le personnage de l'Empereur, qu'Urbain accompagne en 1865 dans son dernier voyage algérien, prend un relief précieux, introduisant la tonalité humaine pour éclairer les prises de décision politiques.

Cette connivence d'humanité se retrouve tout particulièrement dans l'image qui est donnée du grand résistant Abd-el Kader, personnage d'exception dont Urbain suit étroitement les péripéties captives tout comme le chemin de libération : tous deux partagent le sens religieux de la rencontre tout comme l'engagement social au service de la communauté. Ismaïl Urbain est ainsi à bien des égards un analyste de choix de son époque. Ajoutons que la part faite aux descriptions événementielles - les histoires dans l'histoire - contribue à l'intérêt de lecture d'un livre copieux mais passionnant de bout en bout, méritant de prendre place dans les « classiques » de l'histoire coloniale.

Roland Colin

Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Président élu, François Hollande n'avait pas pris officiellement ses fonctions lorsque fut célébrée l'année dernière par son prédécesseur, cette journée nationale à laquelle il avait été néanmoins associé. La cérémonie de cette année, toujours dans les jardins du Sénat où se trouvent les sculptures et plaques rappelant ces épisodes de notre histoire, a réuni avec les personnalités habituelles, acteurs de ces cérémonies, la jeunesse des écoles, notamment de banlieue, pour lui montrer l'importance symbolique de cette commémoration, qui prend place dans tous les outre-mer où la France est présente établissant un lien mémoriel très important avec son passé. Leçon d'histoire et de géographie, le discours du Président n'a pas manqué d'évoquer les grands auteurs, dont Aimé Césaire, dont on célèbre le centenaire de la naissance, qui font la richesse de notre littérature et de notre diversité.

Il n'a pas été question du mot race dont on sait que, s'agissant d'un terme connoté et scientifiquement dépassé, le Président souhaite en faire disparaître la mention dans l'article premier de notre Constitution.

Les lecteurs d'AROM auront relevé dans « Le Monde » du 8 juin, à propos de l'initiative, sans grand fondement autre que médiatique, prise par le Conseil représentatif des Associations noires (CRAN) de déposer une plainte contre la Caisse des dépôts en réparation pour profits indus réalisés pendant la période de l'esclavage, un intéressant article de Pap Ndiaye. Celui-ci, grand spécialiste de la condition noire aux Etats Unis, balayant l'idée d'une responsabilité collective pour un passé funeste, suggère, devant la complexification du problème et au delà de la reconnaissance du préjudice moral accordé par la loi Taubira ou d'autres gestes symboliques qui pourraient être faits comme celui d'un musée, on en vienne à un constant rééquilibrage économique au sein des sociétés concernées, en commençant par le problème des terres.

Discours du Président Hollande

« Nous sommes le 10 mai. Et le 10 mai, c'est la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Pourquoi cette date ? Parce que c'est ce jour-là que fut adoptée à l'unanimité par le Sénat en 2001 la loi TAUBIRA, dont je salue ici la présence. Pour la première fois, la République reconnaissait la réalité de l'esclavage et la considérait comme un crime contre l'humanité. Depuis 2006, chaque 10 mai, est organisée une cérémonie pour que ne soit oublié ce que fut la tragédie de l'esclavage et du combat pour son abolition. D'autres dates servent aussi de points de repère.

Dans les outre-mer, chaque territoire a son moment de recueillement : le 27 avril à Mayotte, le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 10 juin en Guyane et le 20 décembre à La Réunion. Le 23 mai, ce sont les victimes de l'esclavage qui sont honorées. Cette année, Victorin LUREL représentera la République à l'inauguration de deux monuments à Sarcelles et à Saint-Denis. Ces œuvres sont le fruit des efforts du « Comité de la marche du 23 mai » animé par Serge ROMANA qui a permis à de nombreux Antillais de retrouver la trace de leurs ancêtres



africains ainsi que l'origine de leur nom. Puisqu'ils en avaient été privés, comme pour mieux nier leur existence. Le souvenir requiert un travail et je tiens à saluer les artisans de la mémoire. Ainsi, Luc SAINT-ELOI, qui a conçu la belle exposition, visuelle et sonore, installée aujourd'hui dans le jardin du Luxembourg. Mais aussi les membres du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage,

qui aident la Nation à se rappeler ce que fut la traite négrière. Cette déportation en masse qui a duré plusieurs siècles à l'échelle de plusieurs continents. Cette monstrueuse entreprise qui a considéré qu'un être humain, à cause de la couleur de sa peau, pouvait être réduit à l'état de marchandise. Cet outrage fait par la France à son propre honneur et à sa propre grandeur avec le Code noir de 1685 qui ravalait les esclaves au rang de « biens meubles ».

Mais ce n'est pas tant cette blessure profonde qui est rappelée aujourd'hui, que la longue lutte qui a permis de s'en affranchir. Un mouvement où se rencontrent l'Hexagone et les outre-mer, avec des héros glorieux, avec la grande figure de Toussaint Louverture ou anonyme, avec des combats qui sont rappelés dans des lieux de mémoire. Je veux en mentionner ici quelques-uns.

Le mémorial martiniquais du Cap 110 au Diamant rend hommage aux milliers d'esclaves morts pendant la traversée des océans : ce voyage de la mort est évoqué par Guy DESLAURIERS et Patrick CHAMOISEAU dans le film *Passage du milieu*. A La Réunion, le cimetière des esclaves de Saint-Louis accueille ceux qui n'ont trouvé la liberté que dans la mort. En Guadeloupe, le boulevard des Héros aux Abymes célèbre le sacrifice des esclaves pour leur libération : DELGRES, IGNACE et la mulâtresse SOLITUDE. A Pointe-à-Pitre un projet emblématique est en train de sortir de terre : Le « Mémorial ACTe ». Il se dressera sur le site de l'ancienne usine sucrière de Darbousier et sera le centre le plus important au monde consacré au souvenir de la traite et de l'esclavage. Œuvre de réconciliation, geste de paix, ce projet était jusqu'à présent porté par la seule région Guadeloupe. J'ai décidé que l'Etat apporterait sa contribution à cette réalisation qui rayonnera dans toute la Caraïbe et au-delà.

Mais l'Hexagone aussi a ses évocations. Je pense à Champagney, en Haute-Saône, qui fait écho aux voix des paysans de France qui surent s'élever dès 1789 contre l'esclavage et qui avaient ajouté à leur cahier de doléances un article 29, ainsi rédigé : « Les habitants et communautés de Champagney ne peuvent penser aux maux que souffrent les nègres dans les colonies sans avoir le cœur pénétré de la plus vive douleur... ». Champagney entretient depuis 1971 la Maison de la négritude... Je pense aussi à Chamblanc, en Côte d'Or, où se trouve la maison d'Anne-Marie JAVOUHEY qui libéra 147 esclaves à Mana en Guyane – et dont le souvenir est aujourd'hui symbolisé par 147 arbres plantés dans « La forêt de la mémoire ». Et forcément à Nantes avec le Mémorial de l'abolition de l'esclavage inauguré en mars 2012 par le maire de l'époque, Jean-Marc AYRAULT.

L'histoire de l'abolition mérite également d'être rappelée. Elle est l'œuvre commune des humanistes blancs – l'abbé GREGOIRE ou Victor SCHOELCHER – et des esclaves qui ont résisté à leur propre sort et qui ont contribué à leur propre émancipation. Les uns et les autres y ont leur part. Au nom de la République, car la République est née avec le combat contre l'esclavage car la République c'est l'abolition. 1794-1848.

Notre responsabilité c'est une fois encore de donner un avenir à cette mémoire, regarder vers demain plus encore que vers hier, en se rappelant les messages d'Aimé CÉSAIRE dont nous célébrerons dans un mois le centenaire de la naissance. Le premier, c'est l'impossible réparation. Ce qui a été a été. « Il y aurait une note à payer et ensuite ce serait fini », écrivait-il... « Non, ce ne sera jamais réglé. » L'Histoire ne s'efface pas. On ne la gomme pas. Elle ne peut

faire l'objet de transactions au terme d'une comptabilité qui serait en tous points impossible à établir. Le seul choix possible, c'est celui de la mémoire, et c'est la vigilance, et c'est la transmission.

Je n'oublie pas non plus l'avertissement d'Aimé CÉSAIRE. Si l'esclavage a disparu en France la haine, le mépris qui l'ont rendu possible, sont, eux, toujours là. « Le racisme est là. Il n'est pas mort ». Il prend d'autres formes, d'autres visages, et toujours il doit être combattu sans répit, sans faiblesse et sans silence. Comme doit être pourchassée toute discrimination. Ce poison contre l'égalité.

Enfin, la liberté n'est pas un don de la nature ou un acquis de la civilisation, c'est un apprentissage, une conquête de chaque jour, une victoire jamais achevée. En un mot, la liberté c'est une responsabilité dont les peuples comme les êtres doivent savoir être dignes. Et continuer à se battre pour elle, au nom du progrès et de l'humanité. Mais aussi de la solidarité à l'égard du monde. »

La traite nous renvoie à la dette souscrite à l'égard de l'Afrique. Nous savons la part funeste prise par la France dans l'exploitation des terres d'Afrique soumises à ce négoce barbare qui mit des hommes, des femmes et des enfants au fond d'une cale pour être transportés là où l'exploitation indigne de leur travail réclamait de les déposer.

J'ai tenu, le 12 octobre 2012, à rendre hommage à ces victimes sur l'île de Gorée, à la « maison des esclaves ». C'était à Dakar. Et je me suis incliné au nom de la France en souvenir de ces êtres humains qui entendaient le rester face à ceux qui ne l'étaient déjà plus.

Je sais aussi ce que notre République doit au sacrifice de milliers d'Africains venus la libérer. Et aujourd'hui, c'est au nom de cette solidarité que la France est intervenue au Mali pour lutter contre l'intolérance, le fanatisme et la terreur.

Cette journée souvenir du 10 mai est l'occasion de nous rassembler autour de nos valeurs essentielles. La France est consciente de son histoire. Elle la regarde franchement pour la dépasser sans jamais rien effacer. C'est la condition de notre unité. Mais la France est fière de sa diversité de l'hexagone ou des outre-mer, tous les citoyens contribuent, à travers leurs identités, leurs singularités, leurs parcours, leurs origines. Ils sont bien plus que des héritiers, ils sont les bâtisseurs de notre avenir. Car j'en suis sûr, c'est la paix des mémoires réconciliées qui permettra à la France d'être plus forte pour relever les défis de son temps. Je vous remercie tous ici d'y contribuer.

Journée du Soldat d'Outre-Mer

15 mai 2013

Comme chaque année s'est déroulée le 15 mai, dans les jardins de l'Institut d'agronomie tropicale du Bois de Vincennes, la cérémonie en souvenir des soldats coloniaux et des soldats de l'outre-mer (noirs, malgaches, indochinois, originaires des territoires d'Amérique et d'Océanie,...) engagés au service de la France depuis la 1^{re} guerre mondiale jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Des gerbes ont été déposées



Un des dépôts de gerbe

devant les cinq monuments érigés en souvenir de ces soldats attachés à leurs unités, leurs religions ou leurs rites. Ces cérémonies honoraient plus particulièrement cette année le 1^{er} Régiment de Tirailleurs Sénégalais (1^{er} RTS), dont le drapeau recevait il y a cent ans, à Longchamp, la croix de la Légion d'Honneur.

Aux côtés des représentants du Sénégal et du Congo, des autorités municipales, des officiers supérieurs commandant l'arme ou lui restant attachés, le Président d'AROM a participé comme les années précédentes à ces cérémonies. Au cours du verre amical de clôture, Serge Volper, responsable de la bibliothèque historique du Cirad et figure familière de cette manifestation, a reçu la Médaille coloniale attribuée par la Fédération pour services rendus au souvenir qu'elle perpétue.

La soirée s'est terminée par le ravivage de la Flamme à l'Arc de triomphe où, comme pour la mémoire de l'esclavage, des jeunes ont pu être associés à ces cérémonies mémorielles.

Alors que la tradition des troupes de marine se perpétue aujourd'hui à travers l'opération SERVAL, l'allocution très remarquée du Général Collignon, Président de la Fédération Nationale des Troupes de Marine (FNAOM-AC-TOM), rapportée ci-dessous, a donné l'éclairage d'actualité qu'elles méritaient à ces cérémonies.

« La présence du drapeau du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Sénégalais à la cérémonie d'hommage aux soldats coloniaux et aux soldats d'outre-mer morts pour la France

et honorés ici au jardin tropical de Vincennes est tout un symbole.

En effet, cela fait exactement cent ans cette année, le 14 juillet 1913, que le drapeau du 1^{er} RTS a reçu la croix de la Légion d'honneur lors de la revue de Longchamp.

Huit ans auparavant, en 1905, le 1^{er} régiment de tirailleurs sé-

négalais s'était fait remettre son drapeau avec les inscriptions suivantes : Sénégal-Soudan 1890, Dahomey 1892, Côte d'Ivoire 1893-1895, Madagascar 1895, Congo-Tchad 1900. C'est dire si ce régiment, créé en 1884, s'était illustré, avec ses régiments frères, dans la conquête coloniale. S'y ajoutèrent avant la Grande Guerre les inscriptions Mauritanie 1905-1913 et Maroc 1908-1913.

En 1913, Eugène Etienne, ministre de la guerre, soumit donc au Président de la République la proposition suivante : « Pour reconnaître le mérite de ces glorieuses et vaillantes troupes, j'ai l'honneur de vous proposer de leur conférer les insignes de la Légion d'honneur, qui seraient attachés au drapeau du 1^{er} régiment de tirailleurs, leur plus ancien régiment ».

Le Président de la République, Raymond Poincaré, signa le décret le 23 février 1913 et accrocha la Légion d'honneur à la soie du drapeau du 1^{er} RTS le 14 juillet suivant.

Un an plus tard éclatait la Première Guerre mondiale qui allait prouver la valeur et la bravoure de la Force Noire et, plus généralement, des troupes venues en renfort d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire, de nos colonies et protectorats d'Asie, d'Océanie et d'Amérique ; elles y perdirent 87.000 hommes morts au combat ou portés disparus.

Pour sa conduite valeureuse durant la Première guerre mondiale, le 1^{er} RTS enrichit son drapeau d'une huitième inscription Grande Guerre 1914-1918 et d'une fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire pour avoir mérité quatre citations à l'ordre de l'armée.

Entre 1939 et 1945, la contribution de l'outre-mer français fut encore marqué par le courage et le sacrifice des troupes coloniales en 1940, puis par leur engagement pour la Libération de la France au sein de la colonne Leclerc dès 1941 puis de la 9e DIC et de la 1re DFL entre 1943 et 1945, avec un total de pertes de l'ordre de 25.000 hommes. Une neuvième inscription Guerre 1939-1945 fut inscrite au drapeau du 1er RTS.

Puis ce fut la Guerre d'Indochine où 6.000 africains et 30.000 indochinois, réguliers ou supplétifs, moururent ou disparurent à nos côtés.

Vint la Guerre d'Algérie ; le 1er RTS fut dissous en 1958. Son drapeau fut d'abord confié à la garde du 5e RIAOM à Dakar jusqu'en 1974 puis déposé au musée des troupes de marine de Fréjus. Grâce au concours du Souvenir Français, une réplique du drapeau fut remise au musée des forces armées sénégalaises à Dakar en 1999. En retour, en 2006, le président du Sénégal, Me Abdoulaye Wade, fils de tirailleur, en fit également une réplique qu'il remit au 21e RIMA – héritier lui-même du 4e RTS.

C'est ce drapeau, venu de Fréjus, qui est devant vous ; il est le symbole des sacrifices consentis par les soldats coloniaux et d'outre-mer pendant un siècle au service de la France et dont nous honorons la Mémoire aujourd'hui.

Nous sommes là aussi pour réaffirmer avec force et obstination notre devoir de solidarité envers les soldats d'outre-mer :

- en veillant jalousement à l'application scrupuleuse de la décrystallisation des retraites et pensions qui rétablit nos frères d'armes dans leurs droits matériels et moraux ;
- en aidant les plus démunis d'entre eux avec des moyens financiers mis à la disposition de la
- Fédération par les grandes associations d'anciens combattants partenaires ici représentées ;
- en favorisant les actions de Mémoire des hauts faits d'armes de nos « Grands Anciens ».

Aujourd'hui encore, nous, marsouins et bigors des Troupes de marine, nous sommes attentifs à ce que perdure entre nos peuples cette attitude de compréhension, de respect de l'autre dans sa diversité ethnique, religieuse et culturelle. Mais plus que tout, nous avons au cœur ce devoir de solidarité active, illustré aujourd'hui par l'intervention de la France au secours du Mali aux prises avec une menace majeure pour lui mais qui nous concerne tous

également. Sur 12 régiments des Troupes de marine, 9 ont pris ou prennent une part importante sinon déterminante à l'Opération SERVAL. »



Devant la pagode Chinoise



Décoration de Serge Volper responsable de la bibliothèque historique du Cirad de Nogent-sur-Marne



Le ravivage de la flamme

28 mars 2013 au Sénat, *Présence du Gaullisme*

Au Sénat 28 mars 2013 la Convention des Gaullistes sociaux pour la Vème République dirigée par Jean Charbonnel, ancien Ministre, et qui publie « la lettre d'A.r.g.o.s » a organisé un colloque d'une journée intitulé « Présence du Gaullisme » à l'occasion duquel les participants se sont interrogés sur « Quel Gaullisme ? » et le rôle que peut avoir le gaullisme social dans les combats de notre temps.

Sous la Présidence de Jacques Legendre et avec comme grand témoin Robert Poujade, les participants ont écouté Gilles Le Béguet, Président du Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle sur De Gaulle aujourd'hui puis Jean Charbonnel sur Mesure du gaullisme et Pascal Perrineau, directeur du CEVIPOE sur Y a-t-il encore une place pour le gaullisme politique ? Après la pause, Frédéric Tristam, maître de conférences à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, s'est interrogé sur le point de savoir Y a-t-il une politique économique gaulliste ?, tandis que Jacques



Godfrain, Président de la Fondation Charles de Gaulle rappelait le combat A la recherche de la participation

L'après-midi, sous la présidence d'Isabelle Debré et avec Patrick Ollier, comme Grand Témoin, Julien Serey, journaliste, a traité de l'Héritage du Gaullisme social, Jérôme Baloge, Secrétaire général de la Convention des Gaullistes sociaux pour la V République Philippe Seguin, une figure du Gaullisme social, Diane Le Béguet, Directrice des études de HEI-HEP, le Gaullisme social, une tentative récurrente de dépassement du clivage gauche-droite, puis, après la pause

Jérôme Grondeux, maître de conférences à l'Université de Paris IV Sorbonne Gaullisme social et catholicisme social et Laurent Warloutzet, maître de conférences d'histoire contemporaine de l'Université d'Arras les Gaullistes et l'Europe.

Gérard Larcher, ancien ministre, Sénateur des Yvelines, Président de l'Amicale Gaulliste du Sénat a tiré la conclusion d'une journée très réussie.

14 avril à la Fondation Singer Polignac :

« Quelle gouvernance après Lisbonne ? »

La Fondation Singer-Polignac a organisé le mardi, 14 avril un colloque franco-italien sur le thème « Quelle gouvernance après Lisbonne »

Ce colloque organisé avec le soutien de la Société d'Histoire Générale et d'Histoire Diplomatique (SHGHD) et le Circolo di Studi diplomatici a été ouvert par leurs deux présidents, Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut de France et l'Ambassadeur Ferdinando Salleo.

Après un état des lieux par l'Ambassadeur Rocco Antonio Cangelosi et Georges-Henri Soutou, les problèmes actuels, financiers et monétaires ont été exposés par Michel Pébereau et Riccardo Perissich et les problèmes de sécu-



rité et de défense par Pascale Andréani et l'Ambassadeur Maurizio Melani.

L'après-midi, sous la présidence de Jacques-Alain de Sédouy, a été consacrée aux perspectives et développements possibles avec l'Ambassadeur Pietro Calamia pour les aspects politiques, Edwige Belliard pour les aspects institutionnels et juridiques et l'Ambassadeur Salleo pour le problème britannique.

Les conclusions ont été tirées par Pierre de Boissieu et l'Ambassadeur Guidobono Cavalchini.

Les débats peuvent être consultés sur le site

www.singer-polignac.org

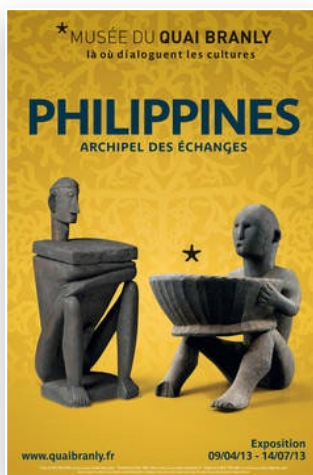
Musée du Quai Branly

Philippines, archipel des échanges

Cette exposition, qui a été signalée dans les brèves d'AROM du 1er semestre 2013 vaut la peine d'être visitée. En effet elle nous fait faire un voyage dans le temps où, bien avant Magellan et même la migration austronésienne, de multiples échanges se faisaient entre ces quelque 7 000 îles et 80 000 groupes linguistiques qui ont toujours constitué un carrefour. Quelque 300 pièces nous sont proposées dans la galerie Jardin

Le mérite de la commissaire Constance de Montbrisson, responsable des collections Insulinde au Musée du Quai Branly, aura été de s'associer à Corazon Alvino, anthropologue de formation, du Metropolitan Museum de Manille et de faire appel à un artiste philippin ayant toujours vécu à Paris, Gaston Damag, sculpteur et collectionneur lui-même, dont le bulul (divinité du riz) fait partie des travaux. Ce regard croisé permet d'ouvrir l'exposition sur des pièces très anciennes et très belles de personnages sculptés assis ou debout et de porteurs de coupes destinées à recevoir des offrandes ou des herbes. L'affiche de l'exposition donne à penser que nous sommes dans un art premier.

De fait, les populations du nord de l'île de Luçon ou de Mindanao ont créé là des sociétés hiérarchisées où chaque objet trouve sa place ou sert à celui qui le porte. Ainsi découvre-t-on une progression dans le raffinement des pièces de l'exposition qu'elles soient des plats, des paniers, des coffrets, des couteaux, des armures ou des boucliers. La diversité et la beauté de ces derniers sont sou-



lignés par un jeu d'éclairage, faisant découvrir l'exceptionnelle finesse de leurs coloris et de leur tissage.

La partie qui est consacrée aux pièces découvertes avant les Européens ou avec eux, étoffes, bois, parures, porcelaines et objets de prestige, témoigne de la profusion de la richesse accumulée dans les échanges marchands dans les îles les plus ouvertes. L'art de cour s'y retrouve avec les bijoux, ceintures, statues, masques et amulettes en or ou jade et pierres dures, accumulés au fil de l'histoire. Toutes les influences, indiennes,

chinoises, espagnoles, arabes se retrouvent dans un art servi par une très grande qualité d'exécution, comparable à ceux de l'Europe à la même époque.

Les recherches sur la préhistoire et les jarres de secondes funérailles qui terminent l'exposition montrent les travaux en cours depuis les années 1960 pour mettre à jour un patrimoine et des pratiques, comme celle du double enterrement, qui remontent aux premières migrations humaines et ont évolué avec le temps. Le résultat de ces fouilles, notamment à Luçon et Mindanao, montre la diversité des inter-réactions ethniques, religieuses, linguistiques et culturelles qui ont fait de ces îles des lieux d'échange privilégiés.

Florelle Chapelle

Du mardi 25 juin au 22 septembre 2013 à la Mezzanine Est

Charles Ratton, l'invention des Arts «primitifs»



Cette exposition est l'occasion de mettre en valeur le regard de Charles Ratton, expert, marchand et collectionneur qui a marqué l'histoire de la réception des arts « primitifs », en faisant la promotion d'objets déro-

geant au goût pour l'art « nègre » qui prévalait jusqu'alors.

Sa proximité avec les milieux des musées, ainsi que sa curiosité scientifique, dont témoigne la richesse de ses archives, ont contribué à nourrir son expertise. Par ses activités d'expert et les expositions qu'il a organisées, il a participé au glissement de statut des œuvres d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie : d'objets d'étude anthropolo-

gique à objets d'art dans les années 1930, puis de chefs-d'œuvre dans les années 1960, en France mais également aux États-Unis.

L'évocation de ses liens avec les artistes (les Surréalistes, Dubuffet) et la photographie (photographie « documentaire » et artistique : Man Ray) participe à la mise

en valeur de ce glissement vers l'art et l'histoire. L'exposition d'objets des « Hautes époques » permet de nuancer et de contextualiser le goût de Charles Ratton pour des objets qui constituèrent finalement pour lui un « divertissement », les premiers éclairant les seconds et réciproquement.

Florelle Chapelle

Parcours de l'exposition



Charles Ratton (1895 1986)

L'exposition rassemble plus de 200 œuvres (sculptures, objets en trois dimensions et documents tels que cartons d'invitations, affiches, catalogues). Son parcours est conçu, ainsi :

L'univers de Charles Ratton, entre curiosité et érudition (la reconstitution de son bureau avec des objets en provenance de diverses zones géographiques).

Le marchand des surréalistes et l'activité vers les États-Unis : Il développe un réseau d'acheteurs et de prêteurs dans lequel les grands amateurs fortunés côtoient artistes d'avant-garde et poètes surréalistes désargentés. Il comprend qu'il faut être international et prendre pied aux États-Unis. Enfin, il s'appuie sur tous les moyens de communication modernes : presse, photographie et cinéma.

Charles Ratton et l'Art brut : Avec Jean Dubuffet A partir de leur rencontre en 1944 et jusqu'à la fin des années 1950, Ratton et Jean Dubuffet se voient souvent et correspondent. Ratton présente Dubuffet à Pierre Matisse, qui l'introduit aux États-Unis. Il l'initie à la sculpture africaine et lui montre des travaux de « fous ». Son rôle est décisif dans l'invention de la notion d'« art brut » et la création de la Compagnie de l'Art Brut qu'il cofonde en 1948 avec André Breton et Henri-Pierre Roché. Il y fait adhérer Georges Henri Rivière et l'un de ses grands collectionneurs, le baron Eduard von der Heydt. Une partie de la correspondance entre Charles Ratton et Jean Dubuffet est exposée dans cette section.

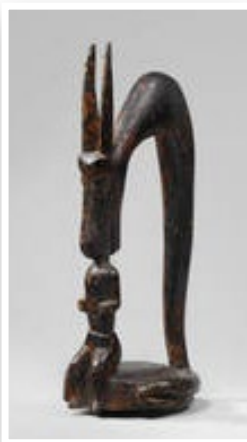
Après la guerre Après la guerre, Charles Ratton, qui est demeuré à Paris durant l'Occupation, renoue avec les Sur-

réalistes de retour de leur exil américain et poursuit son activité de marchand international. Il apparaît alors comme la référence suprême en matière d'Afrique et d'Océanie et sa galerie de la rue de Marignan est visitée par tous ceux qui comptent dans le monde des amateurs et des savants.

Jusqu'à la fin des années 1970, malgré l'âge et l'apparition d'une nouvelle génération de marchands voyageurs, il se maintient au premier rang, participant au triomphe, mais aussi au renchérissement régulier d'objets qui sont de plus en plus considérés comme des chefs d'œuvres du patrimoine mondial.

Le mystère, malgré tout Dans les années 1980, Charles Ratton souhaite offrir le meilleur de sa collection au musée du Louvre. L'institution n'ouvrira pourtant ses portes aux arts extra-occidentaux que 20 ans plus tard, après avoir refusé à plusieurs reprises les propositions de dons du marchand.

Si Charles Ratton contribue à faire connaître certains aspects de la création artistique extra occidentale et en particulier les arts de cour, la nature des rapports qu'il entretient avec les objets reste mystérieuse. Soucieux d'en conserver la mémoire mais aussi d'en contrôler l'image, il photographie chaque objet passé entre ses mains. Il en est un dont il ne se sépare jamais et qui pourrait offrir quelques clés d'interprétation des liens entretenus par le collectionneur à l'art : cette œuvre représente un homme assis, frappé d'immobilité tandis que sa tête est happée par la gueule d'un serpent cornu.



Œuvre rare, sans doute réalisée à l'attention des Européens, et qui incarne la discrétion et le secret d'un homme qui ne voulut jamais rien révéler ni de son parcours, ni de son activité. Étrange et contradictoire, expression de la prédation et de la dévoration, elle peut être interprétée comme un reflet déformé du rapport entretenu par Charles Ratton à l'art et au marché : passionnel, parfois aveuglant mais toujours maîtrisé et chargé d'émotions.

HOMMAGE NATIONAL A STEPHANE HESSEL

Une jeunesse riche d'aventures dans une famille rare.

Stéphane Hessel était né en 1917 à Berlin dans une famille dont le père, Franz, d'origine juive polonaise était traducteur et essayiste. Sa mère Helen, luthérienne et fille de banquier silésien, avait eu quelque difficultés à faire admettre son union. Personnalité libre et originale elle fut plus tard l'héroïne anticonformiste de « Jules et Jim ».

Arrivé en France à l'âge de sept ans dans cette famille bourgeoise qui fuyait le nazisme, élève de l'Ecole alsacienne, Stéphane Hessel passe son baccalauréat à 16 ans et va suivre chez un oncle à Londres les cours de la « London School of Economics » avant de rentrer à Paris préparer au lycée Louis le Grand, l'Ecole Normale supérieure. Il y sera admis « à titre étranger » en 1937. Naturalisé français la même année, il devra repasser le concours en 1939, mettant à profit



ces deux ans pour passer un diplôme d'études supérieures de philosophie.

Au terme d'une « éducation sentimentale » auprès de Jeanne Nys, belle-sœur d'Aldous Huxley de dix-sept ans son aînée, il épousa, au retour d'un voyage commun en Grèce durant l'été de 1939, alors qu'il était aspirant à Saint Maixant, Vitia, une jeune hypokhaghe juive russe, fille du constitutionnaliste Boris Mirkine-Guetzevitch.

Mobilisé quelques semaines près de Forbach, il est fait prisonnier par les Allemands mais, informé de l'appel du Général de Gaulle par

son capitaine, Pierre Ségonne, il parvient à s'évader avec lui. Il retrouve son épouse à Toulouse, se fait démobiliser à Montauban et rejoint à Marseille sa belle famille. Avec l'appui de son condisciple américain de l'Ecole alsacienne Varian Fry et muni de faux papiers il prendra le bateau pour Lisbonne et, de

là, l'avion pour Bristol. Dans la capitale portugaise, Vitia l'attendait, après avoir déjà fait embarquer ses parents pour New York.

Le 20 mars 1941 il franchit le seuil du siège des Français Libres à Carlton Gardens où s'opère le dispatching des volontaires. Ses talents

linguistiques sont immédiatement remarqués et utilisés par le BCRA (Bureau Central de Renseignement et d'Action) où il s'occupe de la logistique des réseaux opérant en France. Il ne reviendra pourtant sur le sol national qu'en mars 1944, peu avant le débarquement de Normandie, pour faire ce qu'il appellera « la vraie guerre ». Le 10 juillet 1944, Greco -son nom de guerre- se fait cueillir par les Allemands à Paris. Il s'évade une première fois d'un train vers Buchenwald, puis, repris, de celui qui le mène au camp disciplinaire de Dora. Il rejoindra une unité américaine à Leipzig. Après des mois de crainte sur le sort de Stéphane, le couple se retrouve le 8 mai 1945 à Paris.

Le diplomate engagé.

Revenu ainsi « d'entre les morts », Stéphane Hessel présente, sur le conseil de Jean Sauvagnargues, son condisciple agrégé d'allemand qui deviendra plus tard Ministre des Affaires Etrangères, le concours du Quai d'Orsay. Il est reçu 4ème, mais avant de rejoindre son premier poste à Pékin, Vitia lui demande de passer voir ses parents en poste à New-York. Il rencontre là Henri Laugier, grand résistant qui assure la coordination des travaux préparatoires de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Fasciné par les personnalités comme Cassin, il restera détaché

Stéphane Hessel



par le Quai d'Orsay aux Nations Unies de 1946 à 1950.

Reprenant en 1950 un poste au secrétariat des conférences (qui deviendra plus tard la direction des Nations Unies), il est appelé en 1953 au cabinet de Pierre Mendès France, puis nommé Conseiller du Haut commissaire à Saïgon pour suivre les accords de Genève. En 1955 il sera nommé Directeur de la Coopération technique du Ministère des affaires étrangères avant de prendre en 1959, au Ministère de l'Éducation Nationale, le service qui s'occupe des enseignants à l'étranger. C'est à cette époque de traversée du désert qu'il créera avec quelques uns de ses anciens compagnons, dont Daniel Cordier, le Club Jean Moulin, du nom de celui dont le nom était encore « intact ».

Après une mission pour le compte de l'UNESCO, il fut conseiller de coopération à Alger jusqu'en 1968 puis regagna à Paris, en 1969, la Direction des Nations Unies. Après avoir été l'adjoint de Paul Hoffman, directeur du PNUD jusqu'en 1972, Paul Abelin et Paul Dijoud lui confièrent la présidence de L'Office national pour la promotion culturelle des immigrés (ONPCI). C'est là qu'il prendra conscience d'un problème qui lui deviendra cher.

Au printemps 1977, à soixante ans, lui fut enfin proposé le poste d'Ambassadeur auprès des Organisations internationales à Genève. Il l'accepta d'autant plus volontiers qu'il aura le sentiment d'être « à sa place » au milieu des multiples institutions spécialisées, techniques, commerciales et humanitaires pour lesquelles il s'était toujours passionné. Il sera élevé à la fin de sa mission à la dignité d'Ambassadeur de France.

Vitia, son épouse, Interprète de conférences, avec laquelle ils eurent trois enfants, Anne, Antoine et Michel, mais à côté de laquelle il mena, sans ostentation, une double vie pendant trente ans, disparut en 1986 d'un cancer du fumeur. Elle avait été l'auteur de deux romans, « Le temps des parents, et » La désaccoutumance » publié en 1973 au Mercure de France.

« Indignez-vous » ou l'éternelle jeunesse d'un homme de conviction.

Remarié en 1988 avec Christiane Chabry, Stéphane Hessel, devenu militant socialiste, mène avec Michel Rocard un double combat, celui de la coopération et celui de l'intégration. Il fait partie d'un nombre incalculable d'associations et de clubs auprès desquels sa

culture, son aventure personnelle qu'il raconte avec humour, sa voix chaude et la passion qu'il met dans l'art de communiquer, font merveille devant tous les publics. Il garde la mémoire profonde du normalien pétri de classiques, mais s'évadant constamment vers l'art et la poésie qu'il pratique en toutes langues.

Auteur de nombreux articles dans les grands quotidiens et les revues ou de préfaces toujours recherchées, il recueille, au début des années 2000, les témoignages de ses fidèles passionnés de développement dans un livre intitulé « Dix pas dans le nouveau siècle », qui paraît le lendemain de l'attentat du World Trade Center. Mais, c'est son petit livre « Indignez-vous » qui a fait sa notoriété. Il est tombé à pic, en 2009, au milieu de la faillite du système économique dominant. Les invitations médiatiques ne cessent de pleuvoir, il est menacé d'infarctus, mais le nona-

généraire n'en a cure, comme s'il avait toujours le temps de satisfaire à « ce goût du bonheur » que les années n'ont pas assouvi.

La fin de l'hommage du Président de la République est venue rappeler cette disposition qu'il avait en ces termes « Stéphane HESSEL usait de ses charmes, de son charme comme un séducteur de la juste cause. C'est ainsi qu'il avait appelé la mort. Elle fut donc clémente avec lui. Elle est venue comme il l'espérait, dans son sommeil, d'un coup, pour lui laisser l'honneur de la vie.

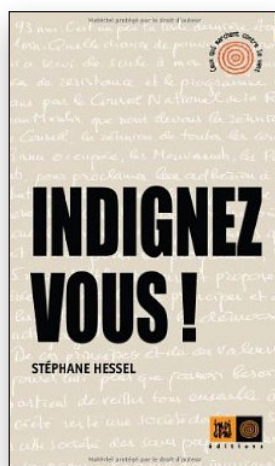
Dans un monde de malheur, Stéphane HESSEL avait le goût du bonheur. Il croyait aux idées, aux mouvements pour les porter, aux personnalités pour les incarner. Il laisse à la jeunesse – jeunesse de France, jeunesse d'Europe, jeunesse du monde – le témoignage précieux qu'une vie, une simple vie peut être utile par les actes accomplis, par les mots prononcés, par les traces laissées. Chaque génération rencontre ses épreuves. La sienne en a vécu de terribles. La nôtre affronte une crise. Aucun défi n'est insurmontable, aucun objectif n'est inaccessible dès lors qu'il y a une conscience, une volonté, une force.

Mesdames et Messieurs,

Cette leçon de vie ne s'effacera pas avec Stéphane HESSEL car cet esprit-là ne mourra pas, ne mourra jamais. Il a un nom, c'est celui de la République.

Témoignages

Plusieurs membres d'AROM étaient très proches de Stéphane Hessel. Les uns admiraient sa manière de prendre



du recul sur les problèmes et la clarté de son expression, les autres sa force de conviction à travers des propos toujours mesurés. Je me souviens l'avoir quelque peu agacé un jour en rappelant, à propos de je ne sais quelle dictature latino américaine, que les choses n'étaient pas toujours aussi simples et que l'indignation ou la protestation, si faciles et fréquentes dans les capitales, avaient souvent leurs limites ou pouvaient même être contre-productives sur le terrain.

Stéphane Hessel aurait sans doute mérité un Nobel de la Paix. Il en avait le talent et la capacité d'engagement. Un témoignage qu'il a rapporté il y a dix ans d'un voyage en Palestine et qui l'avait meurtri l'en a sans doute privé. AROM avait rappelé ce voyage dans son bulletin n°27, à propos de l'hommage rendu par Jacques Bourdillon et Jean-Michel Fauve à Raymond Aubrac. Cette liberté d'expression sur un sujet aussi brûlant, explique aussi, le « nous ne pouvions être d'accord sur tout » mais le témoignage d'admiration pour « l'homme libre » que lui a décerné le président Hollande lors de son Hommage National. Les personnalités socialistes qui étaient toutes là et ses autres amis de tous bords ne s'y sont pas trompés. Le voyage avait pris place en février 2003 et, si Stéphane Hessel a souffert de quelque chose lui, lui le séducteur qui rayonnait de bonheur, c'est de voir que, dans le règlement du conflit israélo-palestinien, les Nations Unies avaient lamentablement échoué.

Inquiétude par Stéphane Hessel (le Monde du 20-02-2003)

Je reviens d'Israël choqué et plein d'appréhension

A 23 ans, je me suis battu contre la plus sanguinaire et la plus barbare des ethnocraties pour laquelle tout ce qui n'est pas germain ou « aryen » était méprisable et destructible.

A 27 ans, j'ai survécu aux camps de Buchenwald et de Dora, où la plupart de mes proches camarades ont péri. Cette survie m'a conféré la responsabilité de comprendre la violence et de la combattre au nom de la justice.

A 30 ans, j'ai travaillé au secrétariat général de l'ONU au moment où (à quelques mois d'intervalle) cette organisation accueillait Israël comme Etat membre souverain et adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pendant les vingt années suivantes, j'ai pris position contre toutes les formes de colonialisme et d'apartheid, quels qu'en soient les responsables, y compris mes compatriotes.

A 85 ans, j'ai pu visiter Israël et les territoires occupés sous la conduite de patriotes israéliens qui partagent mon respect pour les valeurs du judaïsme et leur place dans la civilisation contemporaine. J'en reviens choqué et plein d'appréhension.

Depuis l'assassinat d'Itzhak Rabin; le peuple israélien court vers l'impasse. Les termes d'apartheid et d'ethnocratie conviennent au sort réservé non seulement aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, dont aucun des droits fondamentaux n'est respecté et qui sont soumis aux violations, exactions, humiliations qui leur sont quotidiennement infligées, mais aussi à la population arabe d'Israël qu'une politique subtile, mais perverse marginalise économiquement, prive de terres, de droits et de ressources, et donc de toute promotion économique, sociale et culturelle véritable.

Le peuple israélien dans son ensemble vit cette évolution dans une morne indifférence, l'attribuant avec un mélange d'effroi et de découragement à la nécessité de lutter contre l'insécurité et le terrorisme, tout en sachant que cette lutte est jusqu'ici inefficace.

En revanche, une minorité courageuse, qui n'a pas trouvé sa place dans la Knesset et qui se tient à l'écart des partis politiques, incarne à mes yeux le vrai patriotisme, celui pour lequel l'Etat d'Israël doit être porteur des valeurs qui ont permis au long des siècles le rayonnement de la pensée juive, la dignité de tous ceux qui ont été créés à l'image de Dieu, comme l'indique le nom B'Tselem que s'est donné la principale organisation israélienne pour la défense des droits de l'homme.

Pour les avoir rencontrés au cours de ce voyage, je reviens avec la conviction qu'Israël n'échappera à la spirale de la violence et à la perte de ses repères qu'en écoutant ces voix, encore tristement minoritaires, celles de Goush Shalom, le Bloc pour la paix. Elles sont aujourd'hui étouffées par la proclamation de la seule puissance militaire et par la résignation à cette guerre sans fin qu'impose la diabolisation de l'adversaire.

Elles appellent à une révolution copernicienne des esprits qui ferait de l'amitié et tout d'abord du respect mutuel des résidents des deux terres qui composent l'ancien mandat britannique de la Palestine l'objectif ambitieux de leur jeunesse.

J'ai pu, au cours de ce voyage trop bref, percevoir l'amorce d'actions ainsi orientées où Israéliens et Palestiniens se rejoignent et constatent que le clivage supposé irréversible entre leurs cultures et leurs valeurs respectives n'est qu'un leurre propagé par ceux qui veulent garder pour les seuls juifs la totalité des pouvoirs

Stéphane Hessel
Ambassadeur de France

Académie des Sciences d'Outre-Mer



www.academiedoutremer.fr

L'ASOM a écouté, le 1er février 2013 un exposé plein d'humour de Maître SZPINER, qui avait été présenté par Pascal CHAIGNEAU, sur le statut de la Polynésie dont il a été le Conseil du chef de gouvernement pendant plusieurs années. Il a rappelé que 270.000 habitants peuplent les 120 îles de la Polynésie offrant à la France un patrimoine maritime de la taille de l'Europe, qui lui assure le 3ème rang dans le monde. Le statut de 2004, tout à fait différent du modèle néocalédonien, accorde à ce territoire une totale autonomie de gestion politique et plusieurs attributs de souveraineté. Tout en envoyant à Paris 3 députés et 2 Sénateurs, il élit son Assemblée qui désigne le Président qui change au gré des alliances successives, maintenant le pays davantage dans une position d'assisté privilégié qu'il ne lui donne les moyens de se développer. Peut-être se trouve-t-il également, davantage que d'autres, touché par la crise.

La seconde partie de la séance a été consacrée à un rappel par Anne-Marie FREMEAUX de la fascination qu'avait exercée de tous temps l'Indochine sur les écrivains, depuis la conquête du Tonkin par Auguste Pavie et Deguine jusqu'à Jules Roy et Marguerite Duras, sans oublier Dorgelès, Pierre Loti, Bodard, Lartéguy, Philippe Franchini, le Dr Hocquard, Malraux et Graham Green. Au-delà de la mise en cause fréquente de l'armée et des dénonciations récurrentes de corruption, la beauté des paysages, les passions, tous les ingrédients du roman semblent souvent s'être retrouvés sur cette terre pour expliquer cette profusion littéraire.

La séance du 15 février a entendu un rappel émouvant de l'oeuvre de Charles Mérieux, et de l'Agence de Médecine Préventive (AMP) Outre-mer. Dans une autre intervention, Jacques Godefrais, présenté par Marc Gentilini, a montré ce qu'avait été et reste l'implication des Volontaires du Progrès -dont il préside l'Association-dans la médecine de proximité.

Le 22 mars a été traité le problème de ce que les anglosaxons appellent « accountability », c'est-à-dire le droit de savoir et la transparence dans les services publics qui sont considérés comme faisant partie, dans nos sociétés, des nouveaux droits de l'homme. Au-delà des données personnelles, systématiquement protégées, de multiples autres types de données et de sources existent. Leur garde est d'autant plus délicate qu'elles obéissent à des règles juridiques très différentes selon les Etats. Le problème de la conservation de ce patrimoine immatériel se trouve également posé. Une Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics existe depuis 2009

Au cours de cette même séance, Jean DELANEAU, médecin, ancien Sénateur, présenté par Claude GUENA, a été installé au fauteuil de Louis SANMARO. Le nouveau titulaire a rappelé la carrière d'administrateur en Oubangui, en Haute Volta et au Cameroun de Louis SANMARCO promu gouverneur à quarante-deux ans et qui présida pendant plus de quinze ans l'ASECNA, qui continue à assurer la sécurité de l'espace aérien vers l'Afrique et Madagascar.

La première partie de la séance du 4 avril a entendu deux communications, l'une sur le problème des envenimations en Guyane avec Jean-Philippe CHIPPEAUX et l'autre sur le renforcement de la coopération régionale sanitaire dans les Outremer avec Louis BODUC.

La seconde partie de la séance a vu l'installation par Philippe BONICHON, de Bruno DELMAS, professeur à l'Ecole des Chartres, au siège de Pierre HUGOT. Le nouveau titulaire a fait un éloge émouvant de cette personnalité hors normes, grand baroudeur, érudit, bon économiste, passionné du Tchad qui fut pendant quelques années le directeur des études de l'ENFOM et marqua à ce titre les



Le secrétaire perpétuel Pierre Geny offrant à Alain Juppé le dernier ouvrage de l'Académie

dernières générations de cette Ecole.

La séance d'actualité, du 10 avril, nouvelle dans sa conception était attendue. Organisée avec l'appui de l'association France-Kurdistan et Philippe DELARBRE, cinéaste et écrivain, elle avait pour titre « KIRKOUK, le feu éternel ». Elle a permis d'écouter en alternance une série de personnalités de cette région ou françaises, députés, ambassadeurs, pétroliers, historiens, écrivains, philosophes qui ont donné de cette « ville torche » une vision quelque fois passionnée et toujours passionnante, nous rendant encore plus présente une actualité brûlante.

La séance du 19 avril a donné, avec Dominique BARJOT, Professeur d'histoire économique, un riche panorama illustré de l'œuvre réalisée pendant un siècle, de 1885 à 1984, par les services des travaux publics dans les Outremer français. Tout comme les militaires polytechniciens qui commandaient les armées, nos ingénieurs ont été à l'origine de nombreux chemins de fer, barrages, ouvrages d'art et constructions dont les techniques se trouvaient parfois en avance sur celles mises en œuvre sur le territoire métropolitain.

La séance du 24 mai a été consacrée à Alexandre YERSIN, qui figure lui-même parmi les membres fondateurs de l'Académie des Sciences d'outre-mer. Sa personnalité a été évoquée par la Présidente Jeanne-Marie AMAT-ROZE, Jean-Pierre DEDET et par Anne-Marie PERROT, conservateur honoraire du Musée Pasteur. Patrick DEVILLE, qui a obtenu le prix Femina avec « La peste et le choléra » a expliqué pourquoi le héros de son roman, bien qu'emprunté à la vie de YERSIN qu'il connaissait et qu'il admire, en diffère profondément ce qui lui a été avec véhémence reproché dans les milieux de médecine militaire. Enfin Anna OSWALDI-RICHERDSON, présidente de l'association « AD@Y a longuement illustré le véritable culte rendu à Yersin non seulement à Nha Trang mais dans tout le Vietnam. Cette séance devait préparer le voyage de quinze jours que l'Académie fera dans ce pays « sur les traces de Yersin » à partir du 23 mars 2014.

Le 7 juin, l'Académie était accueillie à Bordeaux par l'Université de Bordeaux IV pour une session animée par le Professeur Jean du BOIS DE GAUDUSSON sur le thème « Quel avenir pour les statuts de l'Outre-mer ? » Ouverte

par Alain JUPPE, la séance a eu l'occasion de rappeler le rôle de Bordeaux comme correspondant des outre-mer dans l'enseignement secondaire, puis dans le Supérieur avec ses préparations aux grandes Ecoles (et notamment l'ENFOM), l'Ecole de santé navale, fermée en 2011 et ses Instituts de droit et de sciences politiques. Sur le fond, les intervenants ont montré l'évolution toujours plus



L'académie visitant le vieux Bordeaux

grande des statuts vers plus d'autonomie depuis 2003, à l'exception de Mayotte, avec une différence néanmoins fondamentale pour la Nouvelle Calédonie sans que le mot d'indépendance soit jamais prononcé. Cette évolution ne porte pas remède aux tensions sociales souvent constatées. Elle pourrait amener à une reconfiguration des Etats en fonction des

communautés, ou à partir de leurs marges comme aux Pays-Bas. Devant la différenciation des termes et des catégories juridiques, l'ingénierie institutionnelle a encore de beaux jours devant elle. Une réception à la Mairie a clos cette journée.

La matinée du 8 juin a été consacrée à une visite très vivante commentée par un jeune historien sur « Bordeaux et l'Outre-mer » qui a permis de parcourir les petites rues enchevêtrées de la vieille ville chargées d'anecdotes et débouchant sur les façades somptueuses des places du commerce de la bourse. Cette visite érudite préluait celle tout aussi culturelle du Château Pape Clément.

La séance du 21 juin a vu l'installation par Paul BLANC de Jean-Marc SIMON au fauteuil de Christian DUTHEIL DE LA ROCHERE. Tous trois s'étaient connus à travers différents postes africains et notamment au Tchad. Se succédant à quelques années près en Côte d'Ivoire dans des conditions difficiles, Jean-Marc SIMON comme Christian DUTHEIL ont terminé leur carrière en accédant à la dignité d'Ambassadeur de France.

La seconde partie de la séance a permis d'écouter une très brillante conférence de Samia KASSAB-CHARFI intitulée « Les refondations identitaires aux Antilles : le travail de la littérature ». Elle a fait revivre et s'est interrogée, notamment à travers la poésie d'Edouard GLISSANT, de Patrick CHAMOISEAU, de Saint John PERSE et d'Aimé CESAIRE sur la quête par ces écrivains de leurs racines, qui explique également la permanence de références artis-

tiques présentes dans leurs œuvres . « Comment écrire alors que ton imaginaire s'abreuve, du matin jusqu'aux rêves, à des images, des pensées, des valeurs qui ne sont pas les tiennes ? » (Ecrire en pays dominé, Patrick CHAMOISEAU, Gallimard 1997).

Une séance de « Remise d'Hommages » à Pierre MORIZOT, ancien Ambassadeur, historien et membre titulaire en 5ème section s'est tenue le 25 juin. Elle a écouté les recherches en cours de quatre doctorantes sur l'est algérien. Puis Pierre MORIZOT, Président fondateur de l'association AOURAS consacrée aux Aurès, s'est vu remettre, tel un professeur émérite, un important ouvrage rappelant ses très nombreuses publications et ses mérites.

L'ultime séance du semestre, le 27 juin, a accueilli, comme membre correspondant, le père Carlo TOSO, Capucin italien, éminent spécialiste de l'Afrique centrale et du Pérou qui a été présenté par Jacques SERRES. L'ancien Président de l'Académie a servi lui-même une quinzaine d'années en Oubangui Chari devenu la RCA, notamment dans la région de Berberati où il avait eu l'occasion de rencontrer le père TOSO. Outre ses expériences de terrain, aux confins de l'Amazonie ou avec les pygmées, le père TOSO a évoqué un aspect peu connu du ralliement de la mission des capucins italiens à la France Libre et de la protection que celle-ci leur avait assurée.

ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES.

Ont été élus :

Comme membres titulaires, au siège d'Alain RUELLAN, Christian MALLET, au siège de Jacques GASC, Anne- Marie MOULIN, au siège de Pierre BONNEFONT, Frédéric PONS, au siège d'Andrée DORE AUDIBERT, Guy LAVOREL, au siège de Paul BOUTEILLER, Jacques GODFRAIN, au siège d'Ernest MILCENT, Anthony BOUTHEILLER et comme membres correspondants, Guy SERIEYS, Philippe LAMARQUE, Francis SZPINER, Jean-Philippe CHIPPAUX, Gérard SIVILIA et Jean-François LE MOUËL.

PROGRAMME DES SÉANCES DU 4E TRIMESTRE 2013

(Les séances ont lieu à 15 heures, 15 rue La Pérouse
75116 Paris)

15 rue La Pérouse 75116 Paris
tél : 1 47 20 87 93
fax : 01 47 20 89 72

mail : chefdecab@academiedoutremer.fr

- **Vendredi 4 octobre 2013** *Nouvelle Calédonie
Sous la direction de Michel LEVALLOIS
La société aujourd'hui par Alban BENSA
L'économie par l'AFD
L'avenir institutionnel par Alain CHRISTNACHT
- **Vendredi 18 octobre 2013** De Gaulle et le Vietnam
1945-1969 : la réconciliation par Pierre JOURNOUD
Carnet de voyage inédit d'un officier français en 1861
en Cochinchine par Henri ARON qui sera présenté par
Pierre GENY
Installation par Philippe BONNICHON, de Philippe
LABURTHE-TOLRA, en qualité de membre titulaire en 5e
section, qui fera l'éloge de Jean Clauzel
- **Vendredi 15 novembre 2013** Les observatoires de
la terre et les outre-mer français dans le domaine des
sciences physiques et naturelles
Sous la direction de Jean-François TURENNE
- **Vendredi 22 novembre 2013** * Le sud-ouest de
l'océan Indien et les îles françaises
séance organisée par Pascal CHAIGNEAU,
et les intervenants suivants:
Lucile ALLORGE
Raymond RANJEVA
- **28 novembre 2013** : Journée au Muséum d'histoire
naturelle - visite et séance de travail
- **Vendredi 6 décembre 2013** Prix
Installation par Pierre GENY de Joëlle LE MORZELLEC
en qualité de membre titulaire en 3e section, qui fera
l'éloge de Martin KIRSCH

Pierre GENY
Secrétaire perpétuel

Jeanne-Marie AMAT-ROZE
Présidente

SOCIETE DES AMIS DE L'ACADEMIE

La Société des amis de l'Académie à laquelle appartiennent la plupart des académiciens et qui compte 188 membres a tenu son assemblée générale le 21 juin. Cette association qui vient en appui à l'Académie offre à ses membres, pour une cotisation de 30 euros défiscalisée, toutes les facilités dont bénéficient les Académiciens (participation aux séances, publications, bibliothèque, visites et voyages etc.). La Société des amis publie périodiquement des brèves pour informer ses membres. La présentation de la Société des amis et des formulaires d'adhésion en ligne peuvent être obtenus sur le site de l'Académie.

www.academiedoutremer.fr

OIF



Organisation internationale de la Francophonie
19-21 avenue Bosquet • 75007 Paris (France)
Téléphone (33) 1 44 37 33 00 Télécopie (33) 1 45 79 14 98

NOMINATIONS

4 nouveaux directeurs à l'OIF :

- Langue française, diversité linguistique : **Imma Tor**
- Diversité et développement culturels : **Youma Fall**
- Paix, démocratie et droits de l'Homme : **Christophe Guilhou**
- Éducation et Jeunesse : **Ma-Umba Mabiala**

- Nice accueillera la 7ème édition des Jeux de la Francophonie du **6 au 15 septembre 2013**.
- **17-30 septembre 2013**, participation du SG à la 68ème session de l'AGNU à New York
- **6 novembre 2013**, Paris - France 90ème session du Conseil permanent de la francophonie
- **7-8 novembre 2013**, Paris – France 29ème session de la Conférence ministérielle de la Francophonie
- **20 novembre 2013**, International Journée mondiale des Droits de l'enfant.

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

- La CADE a terminé sa session du premier semestre par une rencontre-débat sur « **Secteurs financiers en**

Afrique : mobiliser épargnes et capitaux en faveur des investissements productifs » C'était la 5ème de son cycle 3 sur « valoriser et transformer les potentiels de l'Afrique en richesses réelles ».

- De plus elle a participé, du 24 au 29 juin, dans le cadre d'une semaine africaine intitulée « **l'Afrique, un autre regard** » à une série de manifestations à la Maison des associations et à la mairie du XVème arrondissement en présentant son exposition « **Les Afriques qui se font** ».
- Elle reprendra ses rencontres le 18 septembre, toujours à l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire Paris 6ème de 18 h à 20 h, avec une conférence de rentrée de Lilyan Kesteloot « **A propos d'Aimé Césaire** », à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance.
- Le mercredi 16 octobre sera traitée, dans le cadre du cycle 1 « **La nouvelle génération de la diaspora africaine en marche vers son intégration.** »

Association Réalités et Relations internationales



www.arri.fr

Les activités d'ARRRI ont été aussi nombreuses qu'intenses au cours du premier semestre. Elles ont été ouvertes le 10 janvier par une conférence de son Président, Jean Michel FAUVE, sur « La France, l'Europe et le monde face aux défis d'aujourd'hui. ». Des déjeuners-débats ont permis de recevoir Elisabeth GUIGOU, Daniel VERNET, l'Ambassadeur de Moldavie Oleg SEREBRIAN, l'Ambassadrice d'Allemagne Susanne WASUM RAINER, Madame KRAMP KARENBAUER, Ministre Président de la Sarre, Dina KAWAR, Ambassadeur de Jordanie, Jean-Dominique GIULANI et Olivier APPERT, Président de l'IFP, ainsi que Nonce PAOLINI pour un diner convivial

Le cycle « Témoins de l'histoire » s'est poursuivi avec Pierre LELONG et Benoît AUBENAS ; le « cycle Asie » avec les conférences du général QUESNOT, d' Anne-Marie BLONDEAU, de Philippe RICHER et d'André DUVAL ; le cycle sur « Les révolutions arabes » avec Bernard DORIN et Francis THUAL et le Dr Ahmed YOUSSEF, journaliste égyptien.

Sur l'Europe « Berlin au cœur de la guerre froide » a été

traité par le Général (2S°) Jacques FAVIN LEVÊQUE et, par deux fois, Robert TOULEMON a réuni son « l'Observatoire de l'Europe ».

Dans le cycle sur « Les Amériques » François TREILHOU a fait une conférence sur le Mexique.

Dans le cadre d'autres conférences Francis THUAL est intervenu sur la géostratégie du crime et Edouard VALENSI sur la dissuasion nucléaire.

Prévus initialement au nombre de cinq, ARRI a limité ses voyages à celui, parfaitement réussi, effectué en mars en Israël et Jordanie et à un autre en juin à Berlin.

ARRI qui compte environ 720 membres a réuni son Assemblée générale le 13 mai. Le calendrier du second semestre prévoit

- **Mardi 17 septembre de 17 h 30 à 19h** un Observatoire de l'Europe avec Robert TOULEMON à la Représentation du Parlement européen 288 boulevard Saint-Germain Paris 7ème,
- **Jeudi 19 septembre**, dans le cadre du « Club de l'Europe », un déjeuner-débat de 12 h 45 à 14 h 45 « chez JENNY », 39 boulevard du Temple à Paris 3ème sur « l'intégration des Balkans dans l'Union Européenne » avec Christian LEQUESNE, Directeur du CERI.
- **Mercredi 23 septembre** à l'IPSEC 16 Place du Général Catroux 75017 Métro Malesherbes de 18 h à 20 h « L'Asie centrale, un passé prestigieux, un avenir incertain. » avec Alain COUANON, ancien Ambassadeur en Asie centrale.
- **Lundi 30 septembre** à l'IPSEC de 18 h à 20 h « La géopolitique de l'eau » avec Xavier DUPONT, ancien enseignant universitaire.
- **Jeudi 10 octobre** à l'IPSEC de 18 h à 20 h, dans le cadre du cycle sur l'Europe, « L'Europe et ses minorités », avec Yves PLASSERAUD, Président du Groupement pour les droits des minorités.
- **Mardi 22 octobre** à l'IPSEC de 18 h à 20 h dans le cadre du cycle sur l'Europe « La Crimée entre la Russie et l'Ukraine, un conflit qui n'a pas eu lieu (1991-2008), avec Emmanuelle ARMANDON, Directrice des Etudes HEI-INALCO.

AROM s'est associée, à travers son Président et de plusieurs de ses membres, au deuil du Président d'ARRI, dont les obsèques de l'épouse, Annie, ont été célébrées en présence d'une assistance considérable, le 28 juin, en l'Eglise Notre Dame de Versailles.

IMAGES & MEMOIRES



www.imagesetmemoires.com

- L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 23 mars 2013 a confirmé les bonnes perspectives d'expositions signalées par Stéphane Richemond dans son éditorial de début d'année concernant l'**Histoire postale du Burkina Faso** et dans le cadre de l'Année croisée de la France au Vietnam et du Vietnam en France en 2013 et 2014. A ce dernier titre un partenariat est déjà engagé avec l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (ASOM) et l'Association Amitié France Vietnam (AAFV).

Le bulletin n°36 du printemps 2013 rend compte de l'inauguration de l'exposition « Histoire postale du Burkina Faso » organisée à partir du 28 février à Bamako avec l'appui de Col.fra et d'I&M.

Un article de Cyr Descamps et Pierre Rosière traite de « L'engagement de Bouna Alboury Ndiaye », fils du dernier souverain du Djolof né en 1877 et mort à Louga en 1952. Il fut adopté par le gouverneur général Merli, suivit l'Ecole des fils de chefs de Saint Louis, membre du Conseil de Gouvernement du Sénégal, il fut Délégué à l'exposition universelle de Paris en 1900 puis à l'exposition coloniale de 1906. Engagé volontaire à la guerre de 1914, adjudant chef, célèbre par sa haute taille et sa bravoure, il sera rapatrié en 1917 pour éviter qu'il ne soit tué dans les tranchées car, disait-il, « un chef ne se baisse pas ».

Un second article très complet de Stéphane Richemond porte sur la « contribution d'Hoa-Qui à l'iconographie de la Haute-Volta des années 1950 ».

Raphaëlle Walter et Guy Le Carpentier nous font découvrir « Pierre Savorgnan de Brazza, héros de la lanterne magique » montrant le rôle des Editions Mazo, premier fournisseur en 1892 à Paris d'appareils optiques de photo et de projection et éditeur d'une revue mensuelle pour informer ses lecteurs sur tout ce qui sortait en matière de matériel et d'imagerie. On devine que l'explorateur s'intéressait de très près à ces matériels et les expérimenta dans ses expéditions qui, comme celles de Stanley, contribuèrent à donner la notoriété énorme qu'ils ont connue aux premiers pas de l'aventure coloniale.

Elisabeth Cazenave traite de « L'aventure coloniale du peintre Roger Nivelt 1899-1962 ». Un premier inventaire est fait par Jean-Jacques Fadeuilhe, de la « collection Gaston A. Renaud sur la Côte d'Ivoire ». Enfin un article du Médecin colonel Yves Piramé, président de l'Association des

anciens et des amis de l'hôpital Grall, porte sur « La renaissance de l'hôpital Grall de Saïgon ». Il ne manquera pas d'émouvoir tous ceux, médecins des troupes coloniales, qui ont été depuis 1860 les successeurs de Charles Grall, Albert Calmette et Alexandre Yersin.

INSTITUT DU PACIFIQUE



www.institut-du-pacifique.org

L'Institut du Pacifique a organisé au premier semestre de 2013 quatre conférences : le 22 février « La confrontation russo-japonaise depuis la fin du XIX^e siècle » avec Bernard Dorin ; le 20 mars « Où va la Chine après le XVIII^e congrès du PCC » ; le 24 avril « Le Brésil, situation et perspectives » avec Yves Saint-Geours et le 4 juin « La Nouvelle-Zélande » avec Sarah Mohamed Gaillard. Le texte de ces conférences est publié dans les « Cahiers de l'Institut du Pacifique » réservés aux adhérents.

Les Comptoirs de l'Inde



www.comptoirsinde.org

Lieu de convivialité, le siège de l'association dirigée par Douglas Gréssieux, 60 rue des Vignolles 75020 PARIS, offre des cours (danse), des conférences, des expositions et des voyages. Depuis deux ans, il a organisé, généralement en novembre, le prochain aura lieu les 16 et 17 à la mairie du XX^eme, avec l'appui des éditeurs et de l'Ambassade de l'Inde, un salon du livre sur les auteurs français publiant sur l'Inde ou Indiens traduits en Français. Ce salon, généralement très concouru, est accompagné de conférences, expositions et spectacles illustrant la richesse culturelle de ce pays continent et la proximité qu'il garde de la France. Courriel : comptoirs-inde@wanadoo.fr

ENFOM



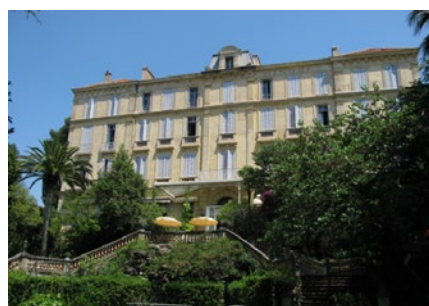
Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer

enfom@wanadoo.fr

L'Association a tenu un conseil d'administration le 15 mai au cours duquel elle a examiné les conditions de maintien d'un certain nombre d'activités souhaitées par ses adhérents et compatible avec la diminution de ses effectifs et de ses ressources (bulletin, réunions des sections, déjeuners parisiens, cérémonies du 11 novembre et plaque aux Invalides, annuaire)

La reprise de la réunion de la section Centre-Val de Loire du 4 au 7 juin à la Chassignolle a permis de saluer avec une vingtaine de participants, le retour en meilleure forme de Maurice Puechavy grâce au soutien actif de son épouse Colette et de découvrir une fois de plus de nouvelles richesses touristiques et patrimoniales de la Creuse.

ADOSOM



L'hôtel Windsor à Cannes

L'ADOSOM a entrepris une campagne de restructuration et de promotion de l'hôtel Windsor à Cannes. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de son secrétariat, Madame Lydia MONTOUT, 27 rue Oudinot 75007 PARIS Tel 01 53 69 21 29 courriel : lydia.montout@outremer.gouv.fr ou directement auprès du Directeur de l'hôtel, Monsieur Didier GUIBERT, 16 avenue Windsor 06400 CANNES tel 04 92 18 82 13 fax 04 92 18 82 44 portable 07 87 81 42 83 courriel : windsor@adosomcannes.fr

In memoriam

JEAN VERSEL

A la fin de sa 90ème année, le 28 janvier 2013, Jean Versel a quitté définitivement son épouse, Andrée, sa famille (quinze descendants directs) et ses amis, à Sélestat, pays de son épouse où il s'était retiré.

Camarade de promotion de l'ENFOM, nous nous sommes retrouvés après nos premiers séjours en brousse d'administrateurs adjoints, lui au Gabon, à Mbigou, puis au Cameroun (Banyo, Okala) dans l'Adamaoua puis à Djougou (Yaoundé), moi au nord, puis au Mali (Yélimané)

Nous nous sommes mariés la même année (1953) et les enfants de nos deux ménages ont suivi un rythme voisin. En 1954 nous partîmes à travers le Sahara, chacun en Savane Renault, pour rejoindre nos nouveaux postes, mais eux continuèrent à travers le Niger et le Nigéria puis le Tchad jusqu'au Cameroun où nous nous retrouvâmes plus tard. Souvenir toujours vivace de la gentillesse d'un ménage qui nous a hébergés chez lui pendant que notre

3ème enfant, nouveau né, était hospitalisé à Yaoundé.

Nouvelles rencontres : en 1960, Jean se fait affecter au Ministère des Finances (affaires économiques d'outre-mer) puis, après un petit séjour de Conseiller économique au Gabon, à la prestigieuse direction du Trésor à Paris où il devient un spécialiste de la comptabilité.

C'est peut-être à ce titre qu'il se retrouve en 1964 à la SCIC, filiale immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations, comme Directeur régional d'Alsace à Strasbourg, avant de devenir, quatre ans plus tard, Directeur régional de l'Île de France à Versailles. De mon côté, depuis 1960, je travaille dans les filiales techniques de la CDC (SCET international). Ces postes donnent de multiples occasions à nos deux familles de se retrouver pour des repas, bridges et voyages, autant d'opportunités de se rapprocher de s'apprécier toujours davantage.

Serge Jacquemond (promo 1943)

PIERRE DUBOIS

Pierre DUBOIS est décédé le 31 janvier à Naintré. Il avait 87 ans. La cérémonie religieuse d'obsèques a eu lieu le 2 février en l'Eglise de Saint Georges Les Baillageaux, suivie de l'inhumation au cimetière ancien. Pierre Dubois était très attaché à sa terre niortaise où il jouissait de la considération unanime conférée par sa gentillesse et son expérience mise au service des autres.

Breveté de l'ENFOM en 1948, licencié es lettres, Pierre Dubois avait fait une carrière d'administrateur au Congo où il avait été chef de district de Madingou et de Kimongo avant l'indépendance puis de sous-préfet de Mouyoukzi et préfet de Sibiti pendant la loi cadre. Il était Conseiller du ministre des Affaires étrangères au moment de l'indépendance et jusqu'en 1962. Il faisait partie de ces jeunes administrateurs qui, avec leurs collègues du Quai d'orsay

venus en renfort (au Congo, Paul Gaschignard membre d'AROM), permirent que la présentation aux Nations Unies des nouveaux pays fut un succès. Souhaitant rester en Afrique, Pierre Dubois fut Conseiller au Haut Commissariat au plan en Centrafrique. Revenu à Paris, il fut Chargé de mission au ministère de la Coopération jusqu'en 1974, avant d'être chargé de mission auprès du Préfet de Poitou Charente jusqu'en 1977, date à laquelle il prit son congé spécial.

Pierre Dubois était toujours resté fidèle à sa formation, à l'Afrique et plus particulièrement au Congo à l'égard duquel il partageait avec le Président d'AROM une certaine affection de jeunesse.

Raymond Césaire

PAUL ISOART

Paul ISOART, descendant d'une vieille famille niçoise, officier de la Légion d'Honneur, est décédé le 7 mars à Nice où il a été inhumé. Professeur émérite de la faculté de

droit, il avait été Directeur de l'Institut du Droit de la Paix et du Développement où il avait succédé au professeur René-Jean Dupuy qui l'avait fondé et dirigé. La municipa-

lité et l'Université ont rendu hommage à cet Universitaire discret mais prolifique, dont la plume était restée toujours attentive aux problèmes d'actualité.

Après un début de carrière au Maroc et de sous-lieutenant enseignant appelé en Algérie, il s'était tourné vers le droit constitutionnel. Il avait épousé une jeune eurasienne dont la famille occupant de hautes fonctions dans les Douanes, avait dû être rapatriée du Vietnam dans des conditions dramatiques au moment de l'indépendance de ce pays. Envoyé par la suite en mission à Hanoï pour le compte de l'Université de Nice, il était devenu l'un des spécialistes des accords de Paris passés il y a quarante ans. Il avait publié, dès 1960 une étude sur « Le phénomène national vietnamien », puis, en 1969, un ouvrage qui fit date sur « Le Vietnam » et, en 1973, un livre plus large sur « Les Etats de l'Asie du sud-est ».

Paul ISOART participa, comme conseil du gouvernement marocain, aux négociations de paix de La Haye entre le Maroc et la Mauritanie sur le Sahara occidental. Il oeuvra également, en 1983, au rapprochement de l'Université de Nice avec celle de Xiamen. Retraité, il était resté Conseiller du Prince et du Maire de Monaco sur les problèmes inhé-

rents au statut de la Principauté vis-à-vis de la France et de l'Union Européenne.

Gaulliste de conviction, Paul ISOART avait publié, avec Christian Bidegaray, spécialiste des droites françaises, « Des Républiques françaises » et « Les droites et le général de Gaulle ». Il était aussi l'auteur, avec Louis Trotabas, d'un manuel de droit public plusieurs fois réédité. Son Institut avait organisé en 1999 un brillant colloque avec la Fondation Charles De Gaulle et il avait signé, dans la revue « Espoir », de nombreux articles et études.

A l'occasion de sa retraite, l'Université de Nice avait publié en l'honneur du Doyen Paul ISOART des « Mélanges » comportant notamment un article de Charles-Robert Ageron, l'un des plus éminents historiens de l'Algérie et de notre décolonisation décédé en 2008.

AROM garde, à travers son fils Jean-Michel, Maire de la commune de VIGNEC (65170), le contact avec la famille de Paul ISOART.

Raymond Césaire

CLAUDE REAU 1921-2013

Claude REAU était un des tous premiers adhérents d'AROM en mars 2003. Il vient de décéder à Paris le 6 avril 2013.

Notre collègue avait été reçu à l'ENFOM en 1940 donc peu de temps après la débâcle et la constitution par l'Allemagne des deux zones "Occupée" et soi-disant "Libre", mais l'ENFOM avait continué à fonctionner et c'est avec son diplôme en poche que l'administrateur adjoint est nommé Adjoint au Commandant du Cercle de Mopti au Mali (alias Soudan Français) en 1942 mais l'année suivante il est mobilisé et affecté au Maroc puis comme "volontaire d'office" au "Corps Léger d'Intervention" (C.L.I.) nouvellement créé par de Gaulle pour participer à la future libération d'Indochine. Bien qu'Africain, Réau, y retrouve avec plaisir des camarades de promotion "Indochinois" et commence son entraînement à Djideli en Kabylie. Début 1945 C.L.I se retrouve à Kandy (Ceylan), puis à Saïgon le 3 Octobre après la capitulation des Japonais. Quittant l'uniforme militaire le voilà redevenu administrateur en 1946 - 47 en Cochinchine d'abord, puis au Laos à Vientiane et à Luang-Prabang où il est nommé 1er Adjoint au conseiller provincial près du roi du Laos (il y reçoit en Octobre 1946, le renfort d'un 2ème adjoint, l'élève adminis-

trateur des Services Civils de l'Indochine S. Jacquemond, début d'une longue amitié de plus de 70 ans !...).

Après un congé - bien mérité - Réau retrouve l'Afrique ou plus exactement sa grande Ile, Madagascar ou pendant près de 10 années il alternera postes administratifs au chef lieu et postes de brousses d'Anjozorobe sur les Plateaux puis à Moramanga sur la Côte Est.

1960 ! C'est l'année du changement pour le Corps des Administrateurs Coloniaux. Pendant deux ans, comme Conseiller politique à Abidjan, Réau rentre définitivement en France et participe à la création de la nouvelle Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (PRE-FON). Il en sera le Directeur Général de 1967 à 1986.

A la Préfon, Réau a su montrer ses qualités de gestionnaire, mais il avait aussi une autre caractéristique sympathique : sa vaste culture historique et culturelle. Cette qualité il la devait sans doute à son père, Louis Réau, membre de l'Institut, spécialiste reconnu de l'histoire des arts (peintures, sculptures, archéologie) et de la culture française en Europe au "Siècles des Lumières".

Serge Jacquemond

GUY MAILLARD

Guy Maillard est décédé le 9 avril à Paris des suites d'une courte maladie à l'âge de 83 ans. Une messe de funérailles a été célébrée dans sa paroisse de l'Eglise Saint-François (Paris XIV) et une autre en l'Eglise de Saint-Joachim en Loire atlantique d'où il était originaire et où il a été inhumé. Il était officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du mérite.

Breveté de l'ENFOM en 1950, Guy Maillard avait servi en Algérie de 1953 à 1955, puis en Mauritanie où il fut administrateur -Maire d'Atar, puis commandant de cercle du Brakna. Intégré au Ministère de l'Intérieur en 1960, il fut tour à tour sous-préfet de Saint-Martin et Saint-Barthélemy et directeur de cabinet du Préfet de Guadeloupe. Rentré en France en 1968, il fut successivement Secrétaire général de la Manche, Directeur adjoint du Cabinet du Préfet de Paris et Secrétaire général des Bouches du Rhône, avant d'être nommé en 1978 Préfet de la Guadeloupe où il resta quatre ans.

Directeur de Cabinet du Préfet de police de Paris de 1982 à 1985, il fut Préfet du Département des Yvelines avant d'être Secrétaire Général de la ville de Paris de 1986 à 1992. La qualité de sa gestion le fit rechercher par la suite par le secteur privé, puisqu'il prit, de 1992 à 1997, la présidence de la société d'autoroutes «Cofiroute » dont il était resté Président d'honneur.

Marie-Agnès Boudin, originaire d'une grande famille des îles, qu'il avait épousée en 1966, et avec qui ils eurent trois enfants, l'accompagna brillamment tout au long d'une carrière marquée par autant de rigueur que d'efficacité et une passion partagée pour les îles. Très fidèle à sa formation, volontiers poète au sein d'une famille à laquelle il a légué des dons artistiques, Guy Maillard avait rédigé la plupart des articles d'AROM sur la Guadeloupe, se refusant parfois par souci d'éthique, à prendre parti dans le débat politique interne.

LE DOCTEUR JEAN-PIERRE SIGNORET

Le médecin chef du Service de santé des troupes de marine Jean-Pierre Signoret à l'âge de 86 ans à Boulouris. Chevalier de la Légion d'honneur, il était parmi les premiers de nos adhérents. Ses obsèques religieuses ont été

célébrées le 3 avril en l'Eglise du Sacré-Cœur de Boulouris où réside son épouse Maïthé, Le parc Fleury 199 avenue de la Gare 83700 Boulouris.

YVES LESEC

Le 29 juin est décédé Yves Leseq, ancien élève de l'ENFOM (1947), Avocat général honoraire à la Cour de cassation, Officier de la Légion d'honneur et commandeur dans l'ordre National du mérite. La cérémonie religieuse a été célébrée le 4 juillet en l'Eglise de Lavilledieu (Terrasson, Dordogne) où il a été inhumé.

Yves Leseq avait fait une brillante carrière au Sénégal et au Soudan où il avait été substitut général à Bamako. Rentré à Paris en 1959, il avait été substitut général à la Cour d'appel, Procureur au tribunal de Grande Instance de Créteil, avant de devenir Conseiller puis Avocat général à la Cour de Cassation de 1992 à 1995.

Sans renier sa formation et son expérience initiales, il avait su les mettre à profit pour progresser jusqu'au plus haut niveau dans la magistrature métropolitaine. Rigoureux et exigeant, sa réussite était citée en exemple dans le Corps auquel il appartenait. C'était, en même temps qu'un ami fidèle, une personnalité toujours attentive au sort des pays dans lesquels il avait servi.

Son épouse Marie-Christine réside 3 rue Rigaud 92 200 Neuilly sur Seine

Raymond Césaire